

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE

L'INTERGENERATION A MARSEILLE
Familles et liens sociaux

Une enquête auprès des 13-18 ans et des 55 ans et plus



Avril 2006

L'observatoire de la Famille de l'UDAF des Bouches du Rhône

Les Unions Départementales des Associations Familiales représentent aux termes de l'ordonnance du 3 mars 1945 et de la loi du 11 juillet 1975, l'ensemble des familles auprès des Pouvoirs publics.

Représenter les familles, être leur « voix », impose à l'UDAF, en regard de ses missions, de connaître les réalités de leur vie quotidienne, leurs besoins immédiats, leurs attentes futures et de déceler les évolutions, souvent interactives, de ces éléments.

La création d'un observatoire de la famille s'est ainsi imposée.

Des individus, des ménages, des familles doivent être interrogés *régulièrement*. Ensemble, ils constituent un « panel » qui doit réunir les familles représentatives de la population du département, selon cinq critères socio-démographiques fixés par l'INSEE : l'âge, la situation familiale, la profession, le nombre d'enfants et le lieu de résidence, sans considération de nationalité, d'appartenance associative... etc.

Ces interrogations induisent des réponses simples : options positives ou négatives, classifications par ordre de préférence et quelques lignes de commentaire.

Les questionnaires reçus en retour sont « traités », à l'aide d'un logiciel spécifique, selon les techniques utilisées par les instituts de sondage.

L'UDAF des Bouches du Rhône a mené ces dernières années deux enquêtes.

La première intitulée « La vie des Ménages dans les Bouches du Rhône » visait à recueillir les données fondamentales de la famille, la vie familiale, le logement, la santé, l'éducation et la consommation. Ses résultats ont été diffusés en 2002.

La seconde enquête réalisée en 2003, a porté sur « Le Temps et la Famille : temps professionnel, temps de loisir, temps domestique ».

Les résultats de la troisième enquête menée dans le second semestre 2005 sont ici présentés et portent sur « L'intergénération à Marseille ».

Sommaire

Sommaire	3
Avant-propos	5
Introduction	7
Pour mieux comprendre : quelques données INSEE sur la ville de Marseille	9
Les 13-18 ans répondent	11
Profil des répondants et de leur famille.....	11
Les grands parents	13
Cohabitation ou non ?	15
La résidence séparée	17
Communication.....	19
Fréquentation.....	20
Les solidarités familiales	22
Temps partagés et échanges	25
Les 55 ans et plus répondent	31
Profil des répondants et de leur famille.....	31
Les enfants et petits enfants.....	33
Cohabitation ou non ?	33
La résidence séparée	35
Communication.....	36
Fréquentation.....	37
Les solidarités familiales	38
Temps partagés et échanges	42
Elements de réflexion et pistes d'actions	47
La famille : modèle des solidarités intergénérationnelles.....	47
Eléments de réflexion.....	48
Quels types d'actions mener ? Comment les mener ?	52
En guise de conclusion	57
Postface	59
Bibliographie et sites internet	61
Remerciements	63

Avant-propos

Par Myriam Salah-Eddine
Adjoint au Maire de Marseille

Marseille, deuxième ville de France située au cœur de la Méditerranée a toujours été soucieuse de l'accompagnement des familles.

Au-delà de ses interventions traditionnelles en faveur de la petite enfance, des jeunes et des aînés, la Ville de Marseille a souhaité mettre en place des actions novatrices en faveur des familles, notamment lorsqu'elles traversent des difficultés. C'est ainsi que, dès 1996, une délégation de l'Action Familiale et Droits des femmes dont j'ai la charge et sa Direction opérationnelle ont été créées pour répondre à ses besoins spécifiques.

Aujourd'hui, dans un contexte où la notion même de famille est à redéfinir et à renforcer, alors que le modèle familial est devenu multiple, la Ville de Marseille conserve cette volonté de soutenir la famille, source de cohésion et de solidarité.

Par ailleurs, au-delà de la sphère familiale, la société a subi des évolutions sociologiques et économiques importantes qui ont transformé les différents temps de vie. Chacun doit désormais articuler temps de travail, temps parental, temps domestique, temps pour soi...

C'est pourquoi, en 2004, la Ville de Marseille s'est dotée d'un Bureau des Temps. Cette instance de concertation qui réunit institutions et associations a pour but d'observer, de mener des enquêtes et de réaliser des études pour connaître les besoins de la population afin de proposer des actions visant à harmoniser les temps de la vie quotidienne.

Le Bureau des Temps dont Monsieur le maire m'a confié le pilotage s'est plus particulièrement penché sur la problématique des liens intergénérationnels. Recréer et développer ces liens intergénérationnels nous semble être un des moyens pour accompagner les individus et les familles dans la conciliation de ces différents temps de vie issus, notamment, des nouvelles formes familiales.

C'est pourquoi, la Ville de Marseille a souhaité avant tout faire un état des lieux et connaître, non seulement la situation des marseillais mais aussi leurs attentes et leurs besoins afin de proposer des actions au plus proche de leurs préoccupations.

Si je devais résumer en une phrase les résultats de cette enquête, je dirais que la famille demeure une valeur sûre pour les marseillais.

L'Union Départementale des Associations Familiales des Bouches-du-Rhône, partenaire du Bureau des temps, avait déjà mené plusieurs actions en la matière. L'UDAF 13 était la mieux à même de mener, dans le cadre de son Observatoire de la Famille, ce travail d'enquête dont les résultats nous sont présentés ici.

Je vous en propose la lecture dont les conclusions seront pour nous la base d'une réflexion pour un travail commun.

Introduction

De quoi sont faits les échanges entre générations ? sur quoi reposent-ils ? quand et comment se manifestent-ils ?

Ce sont ces différentes questions qu'aborde, à l'échelle locale sur la ville de Marseille, l'Observatoire de la Famille de l'UDAF des Bouches du Rhône à travers cette troisième enquête.

Pour l'Observatoire, cette enquête s'avère originale à plus d'un titre sur le plan méthodologique.

Réalisée à la demande de la Direction des Affaires Familiales et du Droit des Femmes de la Ville de Marseille, elle a pour cadre géographique la Ville et non l'ensemble du département des Bouches du Rhône.

Elle se distingue par ailleurs des enquêtes de l'Observatoire utilisant jusqu'ici la méthode du sondage par quotas. Dans notre cas, c'est la méthode par sondage aléatoire qui a été employée, en interrogeant non les familles de notre panel, mais deux groupes d'âges au sein de la ville : les jeunes de 13 à 18 ans et les personnes de 55 ans et plus.

Cela a impliqué l'élaboration de deux questionnaires :

- un questionnaire destiné aux « 13-18 ans » portant sur les relations avec leurs grands parents ou des tiers de même génération (autres parents, amis de la famille, voisins...).
- un questionnaire destiné aux « 55 ans et plus » portant sur les relations avec leurs enfants et petits enfants ou des tiers de même génération (petits neveux, enfants d'amis de la famille, de voisins...).

Pourquoi ces tranches d'âges ?

« 55 et + » : cette tranche d'âge est vaste et regroupe elle-même des générations différentes. Toutefois, l'objectif était de cibler les personnes susceptibles d'être grands parents : or, selon l'INSEE, une personne de 56 ans sur deux est grand parent (INSEE Première n°776).

« 13-18 ans » : le but était d'interroger de manière générale les jeunes. Le choix de cette tranche d'âge repose sur une question de faisabilité. Il fallait que les individus soient capables de comprendre les questions et d'exprimer une opinion.

Les questionnaires ont été diffusés au cours du deuxième semestre 2005.

Compte tenu des populations spécifiques ciblées, des impératifs liés au calendrier de réalisation et des moyens de diffusion à disposition, il a été difficile d'équilibrer les échantillons par arrondissement ainsi que d'obtenir des précisions significatives sur les niveaux socio-économiques.

A partir de ce constat, nous avons essayé de garantir la validité des résultats par le plus grand nombre de réponses possibles.

Les questionnaires destinés aux « 55 ans et plus » ont été distribués dans les Maisons de retraites, les centres sociaux, les clubs CCAS de la ville, les associations familiales etc.

Pour les « 13-18 ans », ils ont été transmis aux établissements scolaires, aux centres sociaux et Maisons pour Tous, aux associations familiales etc.

En tout, sur 5000 questionnaires diffusés, plus de 1000 ont été recueillis.

65% des retours concernent les « 13-18 ans ». Cette inégalité entre les groupes d'âge dans leur participation à l'enquête trouve plusieurs justifications :

- une diffusion plus facile en direction des jeunes en prenant contact avec les établissements scolaires ;
- une participation au questionnaire souvent organisée dans le cadre d'activités au sein de ces établissements.

Les questionnaires retournés ont été saisis et traités à l'aide du programme « QuestionData 6 ».

Les liens intergénérationnels et notamment ceux développés au sein de la famille sont des préoccupations à l'ordre du jour.

C'est ainsi que l'INED, depuis l'automne 2005, a lancé une « Enquête sur les Relations Familiales et Intergénérationnelles » (ERFI)¹.

C'est également la raison pour laquelle la Conférence de la Famille de 2006 aura pour thème « La solidarité entre générations ».

Nous sommes en pleine actualité.

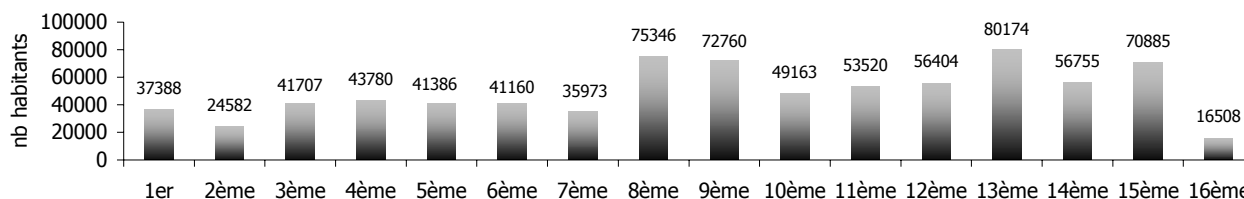
* * * * *

¹ L'enquête ERFI, réalisée en collaboration avec l'INSEE est la version française de l'enquête comparative et longitudinale *Generations and Gender Survey* (GGS) menée à l'échelle européenne depuis 2000 à l'initiative de la *Population Activities Unit* (PAU) des Nations Unies de Genève (UNECE).

Pour mieux comprendre : quelques données INSEE sur la Ville de Marseille

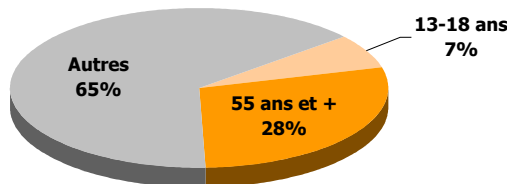
Au recensement de 1999, la population marseillaise s'élevait à 797 491 personnes². Elle se répartissait selon les arrondissements :

Population de Marseille par arrondissement



Les « 13-18 ans » et « 55 ans et plus » à Marseille

Part des "13-18 ans" et des "55 ans et plus" dans la population totale

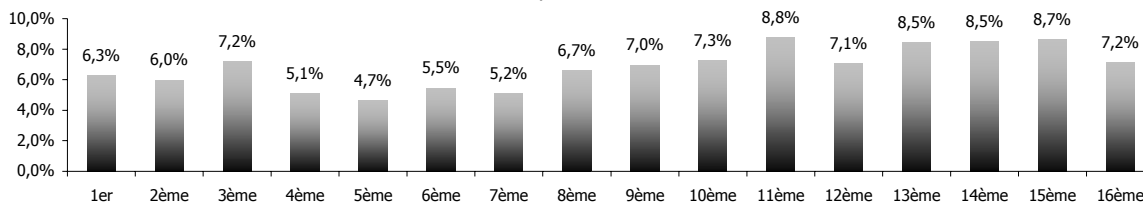


Les « 13 - 18 ans »

Les 13-18 ans représentent 7% de la population marseillaise avec 56486 individus et se répartissent ainsi :

Hommes	Femmes
51%	49%

Les 13-18 ans par arrondissement

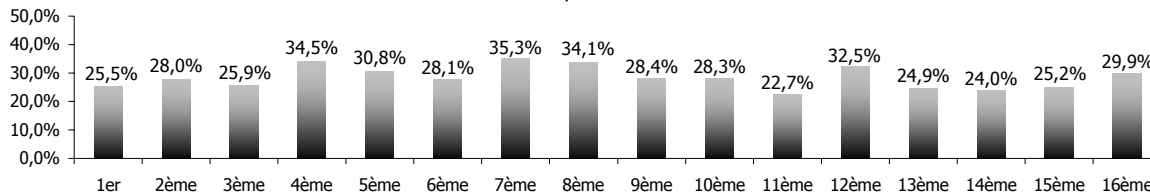


Les « 55 ans et plus »

Les 55 ans et plus représentent 28% de la population marseillaise avec 226 513 individus et se répartissent ainsi :

Hommes	Femmes
42%	58%

Les 55 ans et + par arrondissement



L'INSEE prévoit entre 2005 et 2015 un accroissement dans l'aire urbaine Marseille - Aix en Provence (Sud INSEE n° 77) :

- de 26% des ménages constitués de personnes seules ayant entre 55 et 74 ans ;
- de 18,4% des ménages constitués de personnes seules ayant 75 ans et plus.

² Selon les dernières estimations réalisées, elle était de 808 700 personnes au 1er Janvier 2004 (INSEE Première n° 1058). Pour plus d'informations statistiques et démographiques sur la ville de Marseille nous renvoyons notamment au document de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM) : « Données Urbaines 2003 : Récapitulatif Marseille ».

Les 13-18 ans répondent...

Des réseaux de relations familiales largement matrilatéraux

Tout au long de cette partie de l'enquête la place importante prise par la ligne matrilatérale (mères, grands-mères maternelles) dans les rapports entre générations est pertinente. Si la majorité féminine des répondants à cette enquête joue probablement dans ce sens, il s'avère que la matrilatéralité des relations familiales est un constat général :

« Vertical, le réseau [de solidarité] est aussi largement matrilatéral et matrifocal. Matrilatéral parce que le flux des échanges est deux fois plus volumineux du côté maternel (à l'exception toutefois des transferts financiers) que paternel ; matrifocal parce que les femmes contribuent 3-4 fois plus (si l'on peut risquer une proportion) à l'entretien de cette solidarité que les hommes (...) »

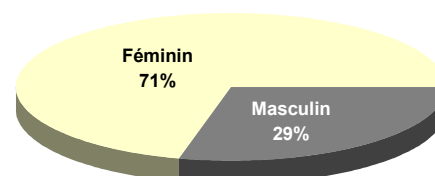
Cette organisation des échanges affectifs et instrumentaux n'est d'ailleurs pas sans impact sur les attitudes de la génération cadette par rapport aux grands parents. Une récente étude (...) menée sur les relations des jeunes de 20-25 ans avec leurs grands-parents montre une forte latéralisation des affections. Ils sont deux fois plus nombreux à se sentir attachés à leur parenté maternelle, et les contacts qu'ils ont avec ce côté sont également plus fréquents. Par ailleurs, le sentiment que ces jeunes ont « de compter », d'être quelqu'un, pour ce lignage est également deux fois plus vif que pour le côté paternel » (Kellerhals, 1998).

Profil des répondants et de leur famille

Sur l'ensemble des répondants :

- 71% sont de sexe féminin
- 29% sont de sexe masculin

Taux de répondants par sexe



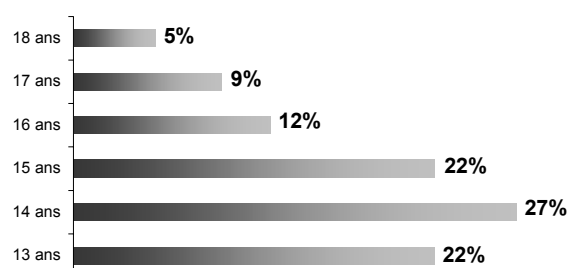
Age des répondants

La majorité des répondants ont entre 13 et 15 ans (71%).

Les 17 et 18 ans sont moins nombreux, représentant respectivement 9% et 5% de l'ensemble.

Le répondant moyen est âgé de 14 ½ ans.

Les répondants par âge

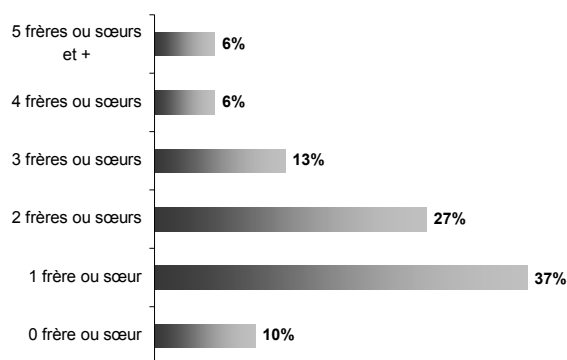


Fratrie

Les répondants les plus nombreux (37%) sont issus de familles de deux enfants (avec un frère ou une sœur).

Les enfants uniques viennent au 4ème rang et représentent 10%, après les jeunes issus de familles composées de trois (27%) ou quatre enfants (13%).

Les répondants et la fratrie



Activité

La quasi-totalité des répondants sont scolarisés (98,5%) au collège ou lycée.

Les autres sont à l'Université, actifs, au primaire ou en stage.

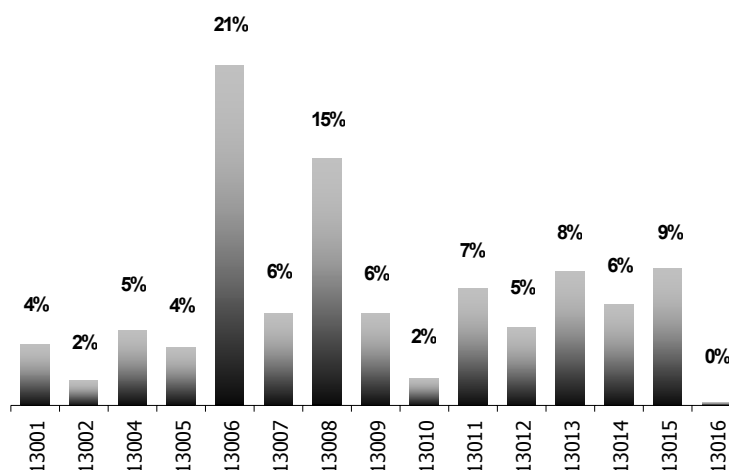
Situation du répondant	%
Collège/Lycée	98,5%
Actif	0,3%
Université	0,7%
primaire	0,3%
Stagiaire	0,2%

Arrondissement de résidence

Les résultats montrent une surreprésentation des répondants résidant dans les 6ème et 8ème arrondissements de Marseille avec 21% et 15% de l'ensemble des répondants.

Cette surreprésentation vient notamment de la participation active des établissements scolaires situés dans ces arrondissements.

Les 15ème et 13ème arrondissements viennent ensuite.



Les arrondissements les moins représentés sont les 2ème, 10ème et 16ème arrondissements.

Situation matrimoniale des parents

61% des répondants sont issus de familles dont les parents sont mariés et 26% dont les parents sont séparés ou divorcés.

Situation Matrimoniale des parents	%
Mariés	61%
En union libre	10%
Pacsés	0%
Séparés/divorcés	26%
Veuf(ve)	3%

La personne de référence du ménage³ du répondant

Le sexe

La personne de référence est un homme pour 66% des répondants.

L'âge

L'âge moyen de la personne de référence est 45 ½ ans.

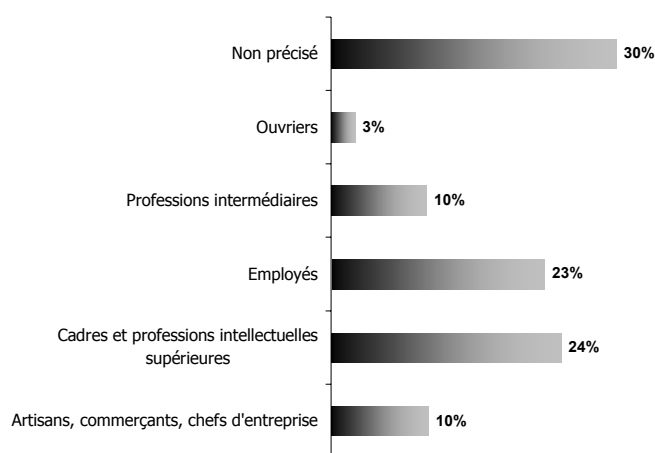
Les CSP

Les catégories les plus représentées sont les cadres et professions intellectuelles (24%) et les employés (23%).

Les professions intermédiaires et les artisans, commerçants, chefs d'entreprise représentent chacune 10%.

30% des jeunes questionnés ne précisent pas la profession.

CSP de la personne de référence du ménage du répondant



Les grands parents

Compte tenu de l'âge généralement plus avancé des grands pères, on constate chez eux un taux plus important de décès : plus de la moitié des répondants n'ont plus leur grand-père paternel.

Par ailleurs, c'est du côté des grands parents paternels que les décès sont les plus fréquents (pour 40% des répondants). Là encore, le plus grand âge des parents du père est à prendre en compte (voir le tableau suivant).

	Vivant(e)	Décédé(e)
Grand-père paternel	47%	53%
Grand-mère paternelle	73%	27%
Grands parents paternels	60%	40%
Grand-père maternel	56%	44%
Grand-mère maternelle	81%	19%
Grands parents maternels	69%	31%

³ Selon l'INSEE, un ménage comprend toutes les personnes (avec ou sans liens familiaux) occupant une même résidence. Une personne vivant seule constitue un ménage. La personne de référence du ménage est l'homme du couple, ou le parent responsable de la famille monoparentale (souvent la femme).

- ~ Les résultats observés sur le plan national en 1997 indiquaient que :
- ~ 65% des 15-24 ans avaient au moins un grand parent paternel en vie ;
- ~ 77% d'entre eux avaient au moins un grand parent maternel en vie (INSEE Première n° 600).

Notons que 81% des répondants ont encore leur grand-mère maternelle.

4% des répondants n'ont plus aucun de leurs grands parents.

21% des répondants ont encore leurs 4 grands parents

Des grands parents de 71 à 75 ans

Les grands parents ont en moyenne entre 71 et 75 ans.

Les grands parents paternels sont généralement plus âgés.

Age moyen des grands parents	
Grand-père paternel	75
Grand-mère paternelle	73
Grand-père maternel	72
Grand-mère maternelle	71

Notons qu'environ 30% des répondants ne précisent pas l'âge de leurs grands parents paternels déclarés vivants.

Absence de réponse délibérée ou méconnaissance véritable de l'âge : la question reste posée.

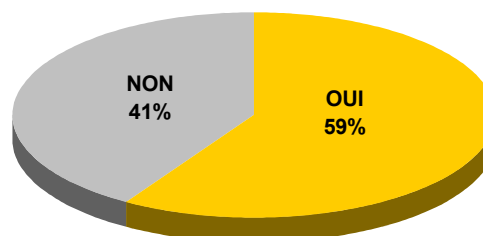
Age non précisé	%
Grand-père paternel	31%
Grand-mère paternelle	31%
Grand-père maternel	28%
Grand-mère maternelle	24%

Ce taux de non réponse tombe à 24% pour les grands-mères maternelles.

Les tantes, les amis ou voisins et les oncles : des relations étroites

La part des jeunes répondants déclarant entretenir des relations affectives étroites avec d'autres personnes de la génération de leur grands parents est élevée et approche les 60%.

Relation affective avec une personne de la génération des grands-parents



Ces personnes sont par ordre de fréquence : les tantes (27,2%), les amis de la famille ou voisins (25,7%) et les oncles (21,7%).

Personnes avec lesquelles sont entretenues des relations fortes	%
tante	27,2%
Hors famille : voisin - ami de la famille	25,7%
Oncle	21,7%
Grande tante	14,0%
Grand oncle	8,5%
Arrière grand-mère	2,2%
Arrière grand-père	0,4%
Arrière grand parent (indéfini)	0,4%

La déclaration de liens affectifs forts avec des personnes extérieures à la famille, notamment les voisins, est élevée.

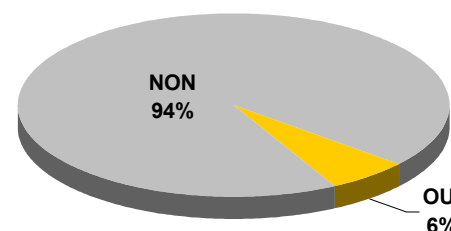
La notion de proximité est probablement déterminante.

Le fait de vivre « à côté », au quotidien, permet des contacts fréquents et favorise les échanges (discussions, petits services, etc.).

Cohabitation ou non ?

Seuls 6% des répondants déclarent vivre en cohabitation avec au moins un de leurs grands-parents ou une personne de même génération.

Cohabitation avec les grands-parents ou personnes de même génération



« Dans la plupart des pays [d'Europe] et à tous les âges, les personnes sans conjoint sont une minorité à habiter avec d'autres membres de la famille, hommes et femmes n'étant guère différents sur ce point. » (Population et Société, n° 419).

Une cohabitation bien souvent avec une grand-mère seule...

Lorsqu'il y a cohabitation, celle-ci est souvent vécue avec une grand mère seule (56%).

Elle reste plus rare avec un grand-père seul (15%).

La cohabitation est également plus rare avec les 2 grands parents (18%).

La cohabitation est vécue avec	%	%
Grand-mère paternelle seule	30%	56%
Grand-mère maternelle seule	26%	
Grand-père maternel seul	11%	15%
Grand-père paternel seul	4%	
Grands parents paternels	11%	18%
Grands parents maternels	7%	
Grande tante	4%	8%
Arrière grand-mère	4%	
Ami de la famille	4%	4%

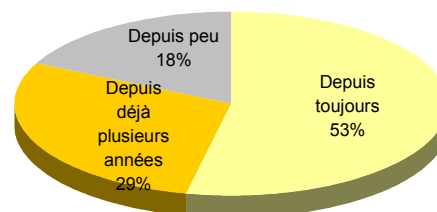
« En Europe, en 2000, vieillir avec un partenaire est bien plus courant chez les hommes (deux sur trois) que chez les femmes (une sur cinq), ceci dans tous les pays. En revanche, les femmes habitent seules ou avec de la famille ou des proches deux fois plus souvent que les hommes. Elles vivent également deux fois plus souvent en institution. » (id.)

... et vécue depuis toujours

Lorsqu'il y a cohabitation, celle-ci semble plus souvent relever d'une « tradition familiale »⁴ que d'une solidarité familiale face à la perte d'autonomie progressive de l'aïeul et à son isolement.

Pour 53% des répondants déclarant vivre sous le même toit qu'un grand parent ou une personne de même génération, cette cohabitation est vécue depuis toujours.

Ancienneté de la cohabitation



Une cohabitation perçue en terme d'affinité plus que d'entraide

Selon les jeunes interrogés, le lien affectif est la principale raison de la cohabitation (53%).

Elle est bien moins souvent évoquée en termes d'aide et d'accompagnement pour problème de santé ou de mobilité physique (19%).

Pour 14% d'entre eux, cette cohabitation est perçue comme une aide aux parents (s'occuper des frères ou sœurs en bas âge, aider dans les tâches ménagères).

Les raisons de la cohabitation	%
Lien affectif	53%
Problème de santé ou de mobilité	19%
Vos parents n'habitent pas la région	11%
S'occupent des frères ou sœurs en bas âge	8%
aident vos parents pour les tâches ménagères	6%
N'ont pas les moyens de vivre seuls	3%

A qui est le toit ? un aspect dont on ne se préoccupe guère

Apparemment, l'appartenance du logement abritant la cohabitation préoccupe peu les répondants : 52% ne savent pas.

Les autres réponses font apparaître que ce sont plus souvent les grands parents qui abritent chez eux enfants et petits enfants (30% déclarent leurs grands parents propriétaires du logement, alors que 11% indiquent qu'ils sont hébergés par les parents).

Les grands parents dans le logement	%
Je ne sais pas	52%
Propriétaires du logement	30%
Colocataires	7%
Hébergés par vos parents	11%

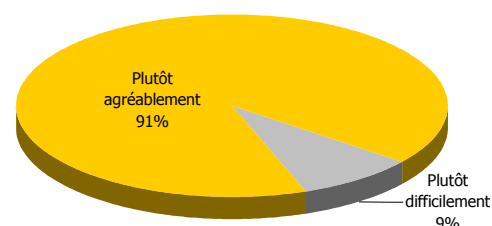
⁴ L'étude de l'INED citée précédemment signale de forts contrastes entre les pays du Sud et du Nord de l'Europe, les premiers privilégiant plus largement la cohabitation (id.)

Une cohabitation plutôt agréable

Habiter avec ses grands parents est plutôt agréable pour la plupart des jeunes questionnés dans cette situation.

Seuls 9% vivent plutôt difficilement cette cohabitation.

Vécu de la cohabitation



La résidence séparée

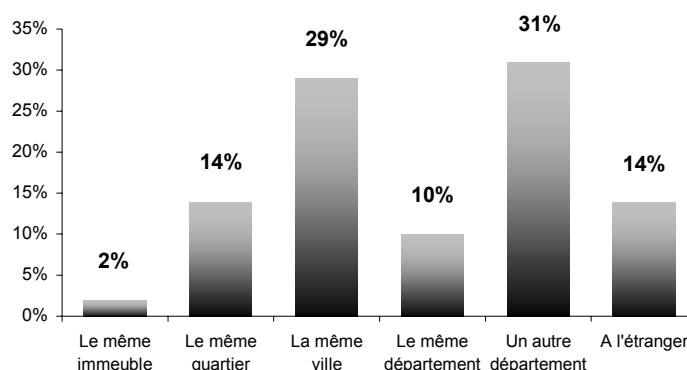
Pour près d'1 jeune sur 2, les grands parents habitent Marseille

En terme de localisation géographique, on ne constate pas de différences significatives entre les grands parents paternels et maternels.

45% des répondants ont des grands parents habitant Marseille : 2% d'entre eux habitent le même immeuble et 14% le même quartier.

La proximité immédiate reste donc relativement faible.

Localisation géographique de la résidence des grands parents



Les grands parents de 45% des répondants résident hors du département des Bouches du Rhône dont 31% dans un autre département français et 14% à l'étranger. Le véritable éloignement est donc moins marqué.

Des grands parents vivant chez eux et par choix

D'une façon générale, les grands parents résident chez eux.

Seuls 2% des répondants, déclarent qu'ils sont hébergés chez un autre parent ou dans un établissement spécialisé.

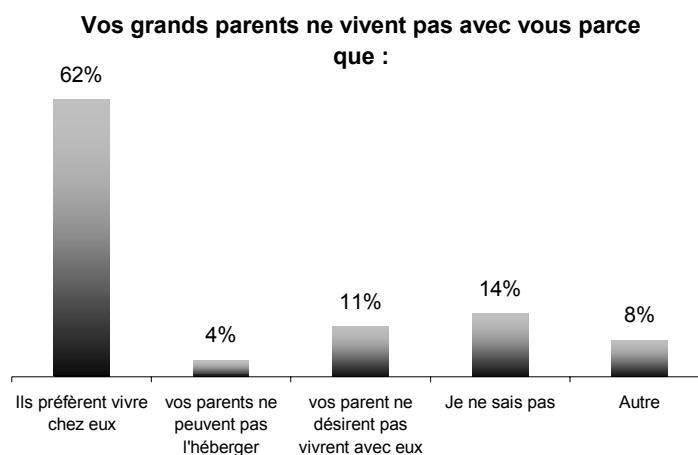
2% affirment ne pas connaître leur lieu d'hébergement.

Catégorie	Pourcentage
Chez eux	96%
Chez un autre parent ou établissement spécialisé	2%
Je ne sais pas	2%

On ne constate pas de différences significatives entre les grands parents paternels et maternels.

Pour 63% des adolescents questionnés, s'ils ne cohabitent pas avec leurs grands parents, c'est que ces derniers préfèrent simplement vivre chez eux.

14% avouent ne pas connaître la raison.



Lorsque les parents sont évoqués dans les raisons de la non cohabitation, c'est plus parce qu'ils ne le désirent pas (11%) et moins pour des raisons matérielles ou financières (parce qu'ils ne peuvent pas) (4%).

Parmi les autres raisons (8%), l'éloignement géographique et la rupture de liens, notamment pour cause de différend familial, sont régulièrement cités.

La cohabitation : une question qui laisse perplexe...

Si 35% des répondants ne souhaitent pas cohabiter, 40% d'entre eux restent indécis.

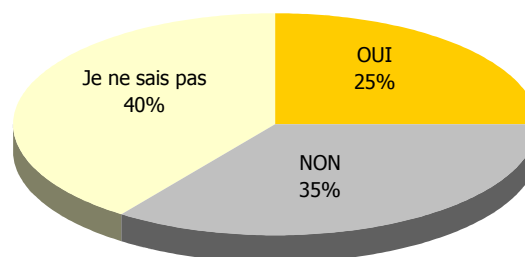
Lorsque la cohabitation n'est pas souhaitée, c'est généralement :

- par crainte d'une « saturation » des relations⁵
- parce que les modes/rythmes de vie sont différents
- par absence ou rupture du lien familial

Lorsqu'elle est souhaitée, les raisons reposent sur :

- un lien affectif fort
- le souhait de partager des moments (« ils sont sympa », « ils sont cool »...)
- un manque affectif

Cohabitation souhaitée



⁵ Expressions souvent utilisées dans les réponses : « c'est mieux pour se retrouver ! », « je préfère ne les voir que pendant les vacances », « je les vois tous les jours », « je n'aurais pas le plaisir d'aller chez eux », « j'aime beaucoup mes grand parents mais les voir tous les jours... »

Communication

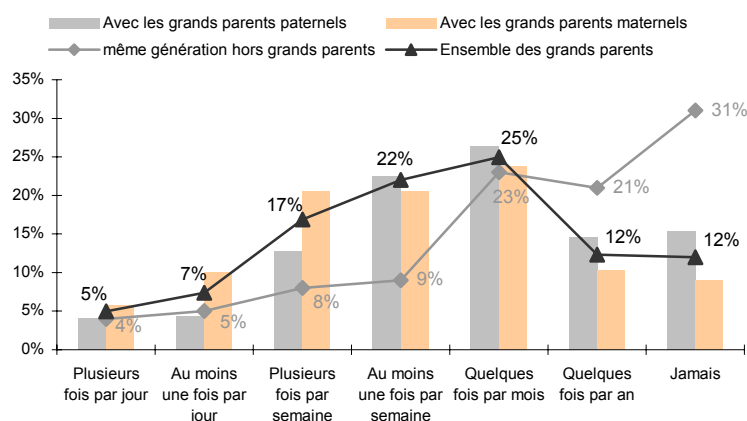
Des communications téléphoniques régulières et plutôt avec les grands parents maternels

Les relations téléphoniques sont fréquentes avec les grands parents.

51% des jeunes affirment avoir en effet, sur une semaine (de plusieurs fois par jour à au moins une fois dans la semaine), un grand parent au téléphone.⁶

25% déclarent être en contact téléphonique quelques fois par mois et 12% quelques fois par an ou jamais.

Fréquence des relations téléphoniques



La communication avec les grands parents maternels est plus fréquente.

Les communications téléphoniques avec des personnes de même génération sont nettement plus rares.

Des relations épistolaires pauvres

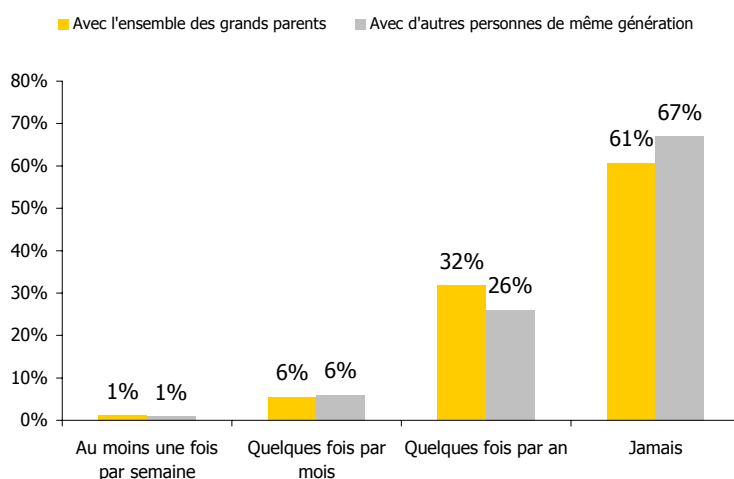
Que ce soit avec les grands parents ou avec des personnes de même génération, la majorité des jeunes écrivent peu ou pas.

Ainsi 61% déclarent ne jamais écrire à leurs grands parents.

Pour expliquer l'absence de contact, qu'il soit téléphonique ou écrit, les raisons suivantes sont mises en avant :

- une pauvreté ou une absence complète de liens, qu'elles soient subies (« mes parents sont fâchés avec eux ») ou volontaires (« je ne m'entend pas avec eux »)

Fréquence des relations épistolaires



⁶ Le présent graphique ainsi que certains de ceux qui suivent présentent 4 séries de données : les grands parents paternels, maternels, l'ensemble des grands parents et les autres personnes de même génération. Pour plus de clarté, seuls les taux concernant l'ensemble des grands parents et les autres personnes de même génération sont indiqués sur les courbes. Les taux correspondants aux grands parents maternels et paternels sont indiqués par les barres des histogrammes.

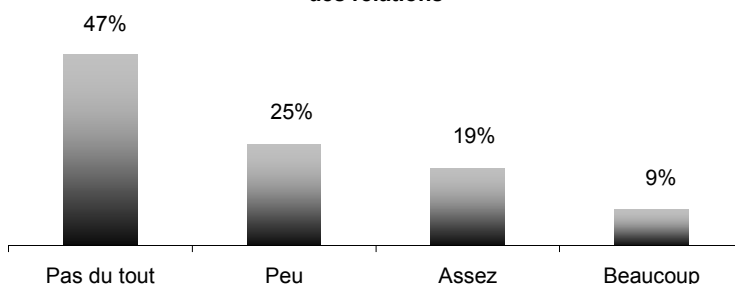
- la proximité géographique (« je les vois tous les jours ou très souvent »).
- le manque de temps
- l'absence de raison précise (« je ne sais pas », « je n'en éprouve pas le besoin »)
- l'éloignement géographique (« ils habitent trop loin »)
- l'incapacité physique

Faible influence des nouveaux moyens de communication dans les relations

Le développement des nouvelles technologies en matière de communication (Internet, téléphones mobiles), affecte relativement peu les relations avec les grands parents.

47% des jeunes affirment ne pas avoir multiplié leur relations via ces technologies.

L'internet et les téléphones mobiles dans la multiplication des relations



28% des répondants affirment tout de même avoir multiplié assez ou beaucoup leurs relations

Fréquentation

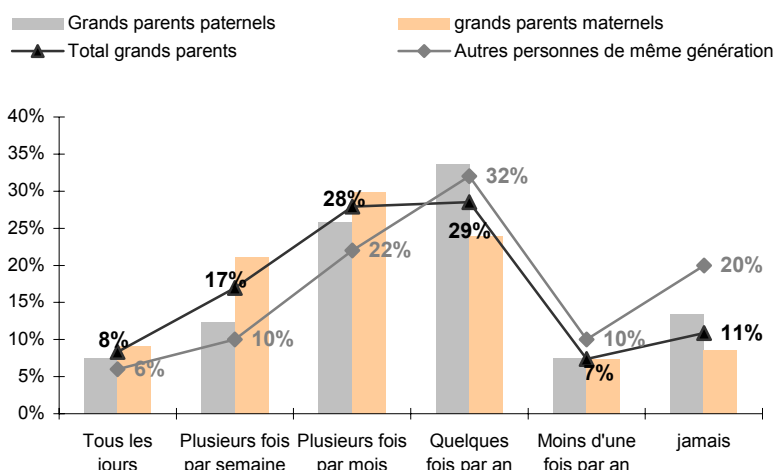
Les rencontres : des visites à domicile informelles et fondées sur l'affinité

Le renouvellement des rencontres varie principalement entre plusieurs fois par mois (28%) et quelquefois par an (29%).

Toutefois, un quart des répondants déclarent rencontrer leurs grands parents soit tous les jours (8%), soit plusieurs fois par semaine (17%).

Des écarts importants sont repérables entre grands parents paternels et maternels, ces derniers étant bien plus souvent cotoyés.

Fréquence des rencontres avec les grands parents



Sur le plan national, en 1997, les 15-24 ans déclaraient rencontrer en moyenne au cours des douze derniers mois 29 fois au moins un de leurs grands parents paternels et 45 fois au moins un de leurs grands parents maternels (INSEE Première n° 600).

Deux raisons sont essentiellement évoquées pour l'absence complète de rencontres :

- la rupture des liens familiaux
- l'éloignement géographique

La manière de se rendre visite donne un aperçu des types de relations entretenues entre petits-enfants et grands parents. La spontanéité des rencontres, c'est à dire leur non formalisation, suggère des liens plutôt étroits.

47% des adolescents déclarent rendre visite de manière spontanée.

Les rencontres avec les grands parents se font principalement à leur domicile (77%) et bien moins souvent chez les parents (20%).

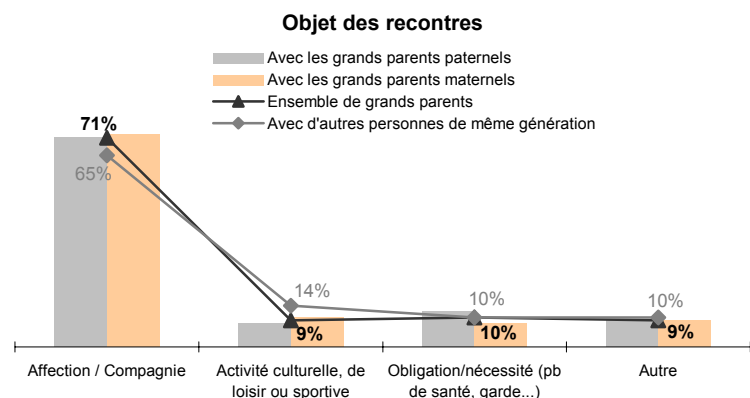
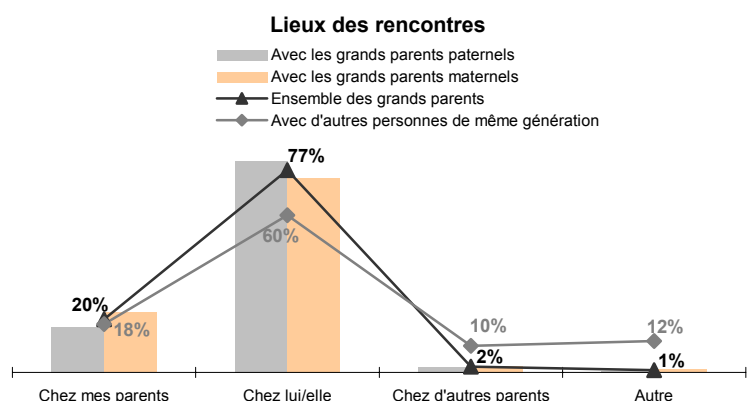
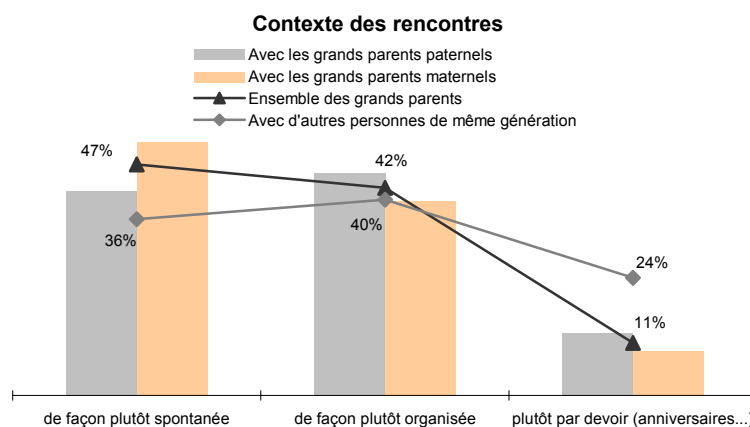
L'amenuisement progressif des déplacements des grands parents (qu'il ressorte de problèmes de santé et/ou de l'abandon progressif des véhicules) est une raison évidente.

C'est également le cas pour les autres personnes de la génération des grands parents.

On cotoie ces tiers tout à la fois au domicile des grands parents, en ville, en maison de retraite ou dans les transports en commun.

Les relations d'affinité, les visites de compagnie constituent l'essentiel de ces rencontres.

Très peu de répondants déclarent voir leurs grands parents dans un but précis tel qu'une activité culturelle, de loisir ou sportive ou en fonction d'une obligation, d'une nécessité.



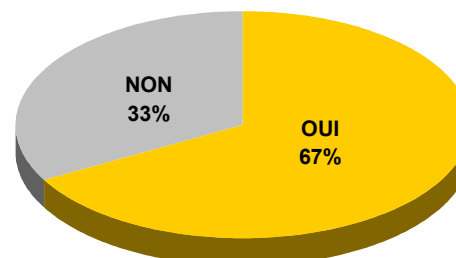
Des relations considérées comme suffisantes

67% des jeunes pensent passer assez de temps avec leurs grands parents ou les personnes de même génération.

Pour les 33% estimant passer trop peu de temps avec eux, l'éloignement géographique en est la raison principale.

Ceci soulève la question de la mobilité des adolescents (généralement non véhiculés), motif qui se profile derrière certaines remarques (manque de temps, peu de temps partagé, manque affectif⁷, ...).

Pensez-vous passer un temps suffisant avec vos grands parents et les personnes de leur génération ?



Les solidarités familiales⁸

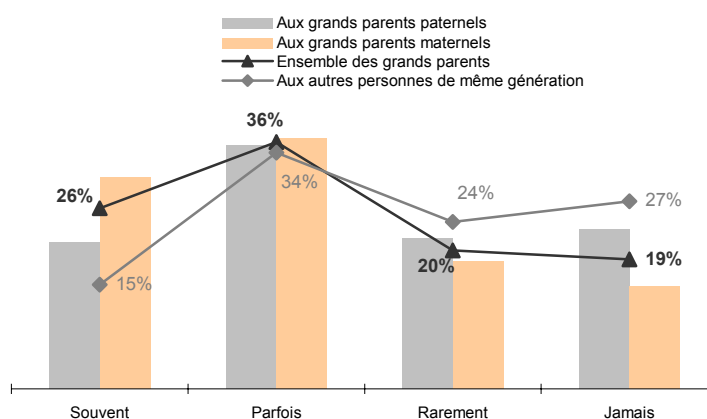
Les services rendus : courses, ménages et soutien moral

L'aide apportée aux grands parents est significative. Ainsi 26% des répondants affirment leur venir en aide souvent et 36% parfois.

Près de 20% déclarent ne jamais apporter d'aide.

Au regard des chiffres nationaux, cette aide semble plus marquée.

Fréquence des services rendus



L'INSEE indique à partir de l'enquête « Réseaux de parenté et entraide » menée en 1997 que 64% des individus interrogés ayant des grands parents signalent ne jamais leur avoir rendu service au cours des 12 derniers mois (INSEE Première, n° 631).

On remarquera que 34% des « 13-18 ans » affirment également rendre parfois des services à d'autres personnes de la génération de leurs grands parents.

⁷ Le manque affectif est évoqué tant du côté des répondants (« ils me manquent ») que du côté du ou des grands parents (« je dois leur manquer »). Nous le verrons plus loin.

⁸ Les solidarités familiales s'expriment de diverses façons. Elles peuvent se décliner : solidarité affective (sentiment partagé), solidarité associative (fréquence des relations), solidarité fonctionnelle (étendue de l'aide donnée), solidarité consensuelle (concordance des opinions) (Blöss, 1997).

Les services rendus

Les 3 premiers types de services rendus sont par ordre d'importance :

1. Les tâches ménagères / les courses
2. L'aide pour problème de santé ou soutien moral
3. Le jardinage / bricolage

L'enquête « Réseaux de parenté et entraide » de l'INSEE [9] signale l'importance de ces mêmes services au niveau national :

- 34% de l'aide aux grands parents concerne les courses
- 26% le soutien moral
- 13% le ménage la cuisine le linge
- 12% le jardinage, bricolage.

Pour les services aux personnes autres que les grands parents mais de même génération, ils sont rarement rendus dans un cadre spécifique, associatif ou municipal.

Le plus souvent ces services sont rendus de plein grè et de façon informelle.

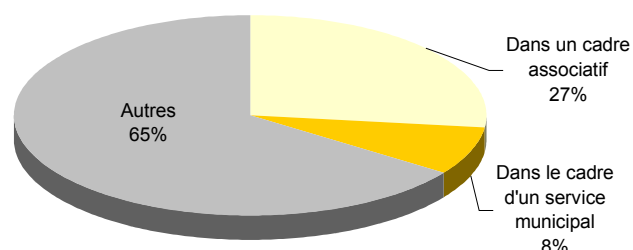
Toutefois cette aide s'inscrit régulièrement dans une autre perspective, moins visible, qui est celle de l'éducation : le service est rendu « par politesse » ou parce qu'il est demandé, donc « par sollicitude ».

Parmi les 13-18 ans déclarant ne jamais rendre de services, une majorité souhaite toutefois apporter de temps en temps son aide à autrui.

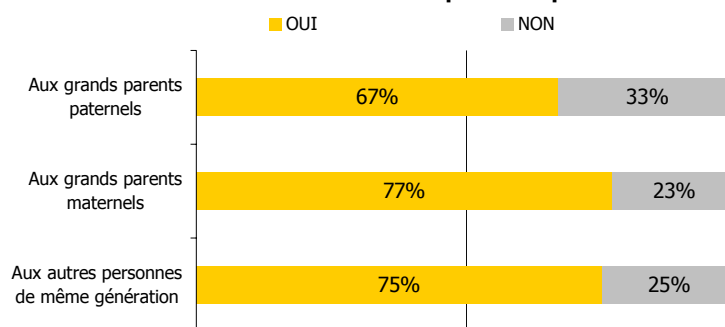
On remarquera que ce désir n'est pas circonscrit aux grands parents et va au-delà.

Une forte proportion (75%) souhaite orienter cette aide vers les autres personnes de la génération des grands parents.

Le contexte des services rendus aux autres personnes de la génération des grands parents



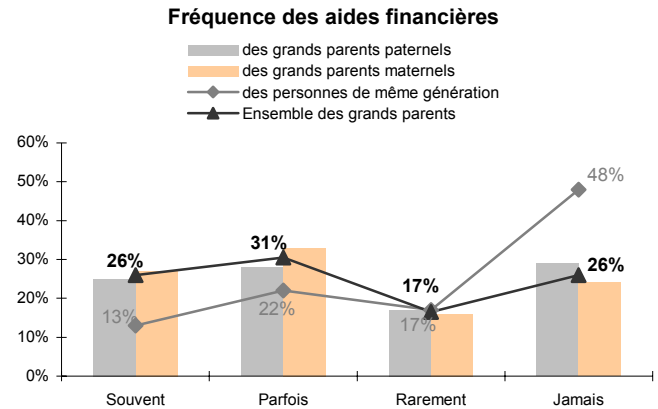
Si vous ne rendez jamais de services souhaiteriez vous le faire au moins de temps en temps ?



Une aide financière sous forme d'argent de poche

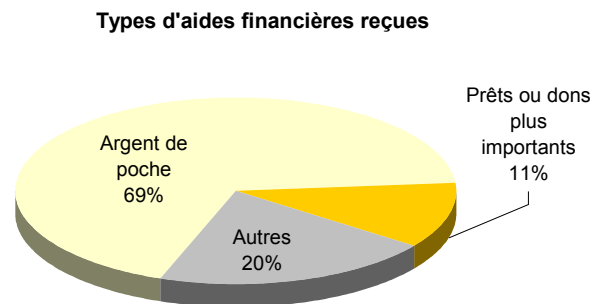
L'aide financière reçue des grands parents est plutôt irrégulière.

Si une faible majorité affirme recevoir une aide ponctuelle (31%), les 13-18 ans bénéficiant souvent d'une aide sont aussi nombreux que ceux n'en bénéficiant jamais.



Il s'agit essentiellement d'argent de poche et bien plus rarement de dons plus importants.

Parmi les autres types d'aides évoquées par 20% des répondants, les dons à l'occasion des fêtes de fin d'année ou d'anniversaires sont surtout indiqués.



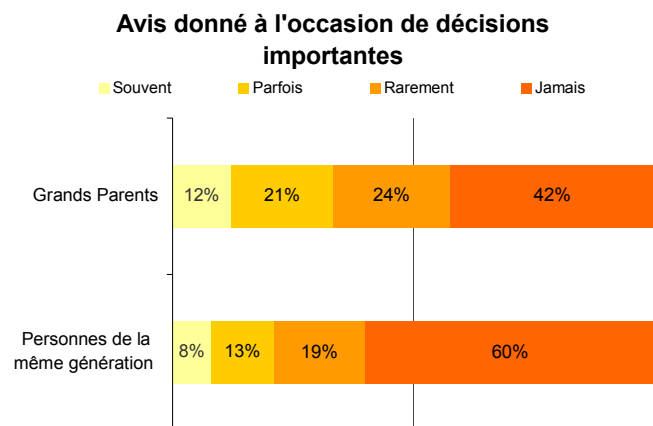
On notera toutefois la mention régulière de l'aide des grands parents aux parents (participation aux frais des parents : école, loyer,...)

Participation aux décisions importantes

L'entraide ne se limite pas à des aspects pratiques ou financiers.

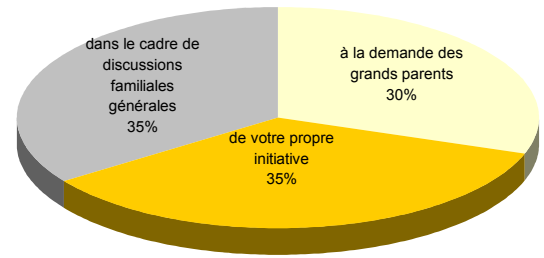
Les grands parents sont amenés à faire des choix importants de vie à terme ou même au quotidien.

Les résultats obtenus montrent que l'implication des jeunes apparaît plutôt faible. Les jeunes donnent peu leur avis à l'occasion de telles décisions: 42% d'entre eux ne le donnent jamais et 24% le proposent rarement.



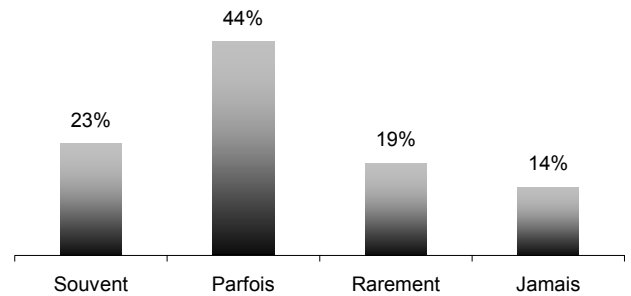
Lorsque l'avis est donné, il est autant sollicité par les grands parents que donné spontanément par l'adolescent ou proposé dans le cadre de discussions familiales générales.

Origine de l'implication dans les décisions



Toutefois si l'implication est plutôt faible, l'avis lorsqu'il est donné est plutôt écouté. Ainsi pour 23% des répondants l'avis est souvent pris en compte et 44% déclarent qu'il l'est parfois.

Fréquence de la prise en compte de l'avis donné



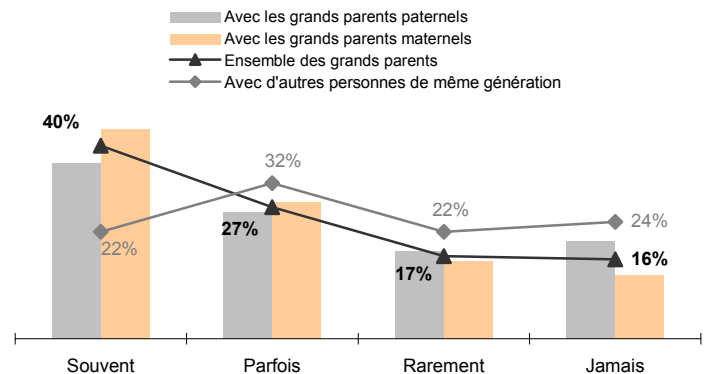
Temps partagés et échanges

Des échanges d'idées fréquents et variés

Les discussions avec les grands parents sont nombreuses.

40% déclarent discuter souvent avec au moins un de leurs grands parents.

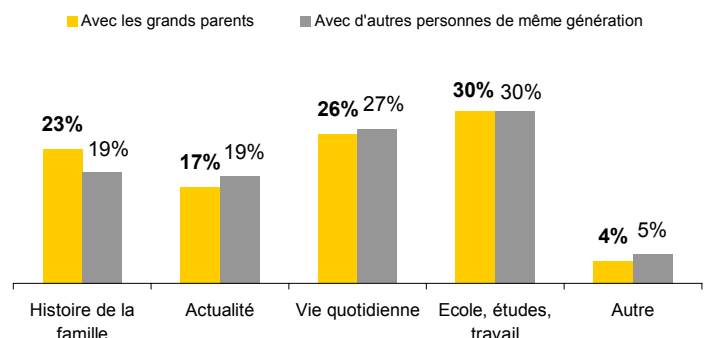
Fréquence des discussions



Les thèmes abordés au cours de ces discussions sont variés.

S'il s'agit de l'école, des études ou du travail (pour 30% des réponses), la vie quotidienne (26%) et l'Histoire Familiale (23%) sont également des sujets fréquemment abordés.

Objet des discussions

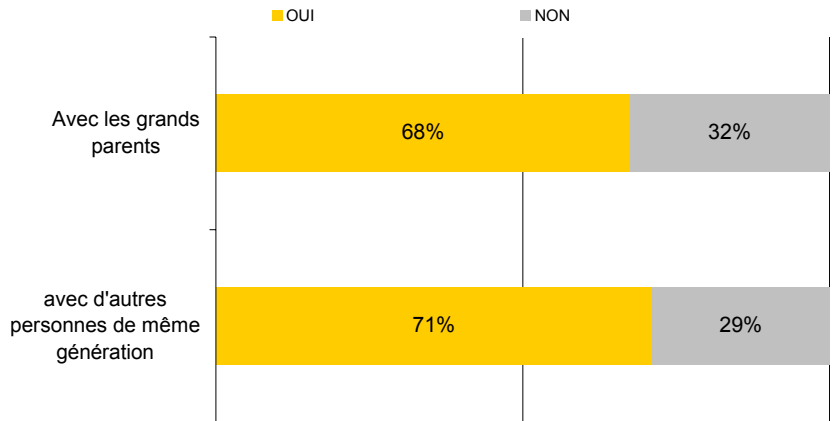


Parmi les autres objets de discussion mentionnés, on notera le rôle de confidentes accordé aux grands mères par les filles, avec qui on discute de tout et notamment des affaires de cœur et du sexe opposé.

Dans les cas où ils ne discutent jamais, les répondants manifestent majoritairement une volonté d'échange que ce soit avec au moins un de leur grands parents ou d'autres personnes de même génération.

Lorsque les répondants ne souhaitent pas avoir de discussions, ils évoquent généralement des problèmes relationnels, le manque de motivation ou l'absence de centres d'intérêt communs.

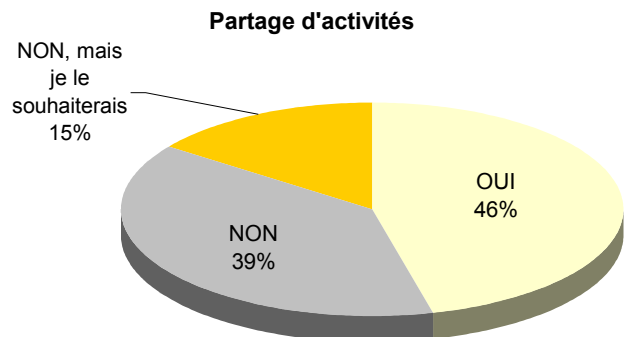
Si vous ne le faites jamais, souhaiteriez vous avoir des discussions au moins de temps en temps ?



Les activités partagées

Un peu moins de la moitié des répondants (46%) déclarent partager une ou plusieurs activités avec un grand parent ou une personne de même génération.

Toutefois parmi ceux n'en partageant aucune, 15% souhaiteraient pratiquer une activité en commun.



- Les activités partagées**
- En activités n° 1 :
 - les jeux de société
 - les activités physiques
 - En activités n° 2 :
 - la cuisine
 - les jeux de société
 - En activités n°3 :
 - la cuisine
 - les activités de plein air

Ainsi les jeux de société et les activités physiques sont donnés comme les premières activités partagées avec les grands parents ou les personnes de même génération.

La cuisine apparaît comme l'activité secondaire et tertiaire la plus pratiquée en compagnie des grands parents.

La place importante de la cuisine ressort sans doute de la participation plus active des filles dans l'enquête : 49% d'entre elles déclarent partager au moins une activité (contre 41% pour les garçons).

C'est également un moment de sociabilité que l'on partage plus souvent à l'occasion de repas pris en commun, que ce soit lors de visites chez les grands parents le week-end, ou en semaine si le repas de midi se prend chez eux.

Cela explique également le fait que les activités sont principalement partagées avec les grands-mères.

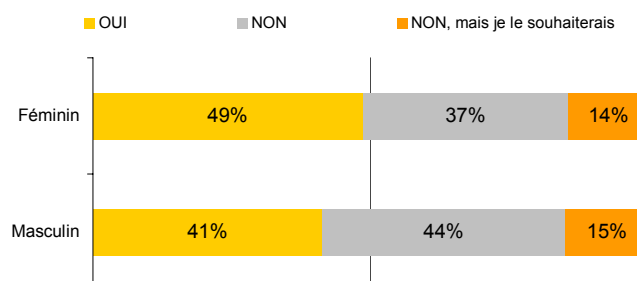
En effet, elles sont pratiquées, par ordre de fréquence, en compagnie de :

- la grand-mère maternelle
- une grand-mère (non précisée)
- la grand-mère paternelle
- le grand père maternel

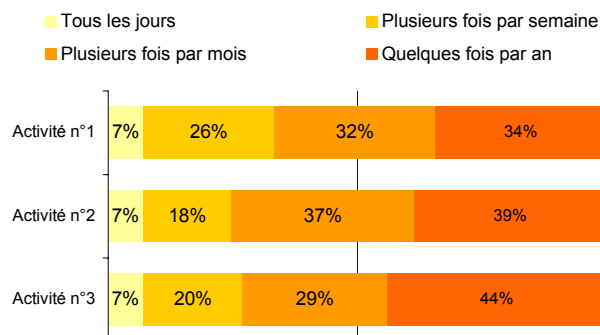
Les activités partagées sont régulièrement pratiquées.

Si peu de répondants les pratiquent quotidiennement, elles le sont le plus souvent plusieurs fois par semaine ou plusieurs fois par mois.

Le partage d'activité selon le sexe



Périodicité des activités partagées

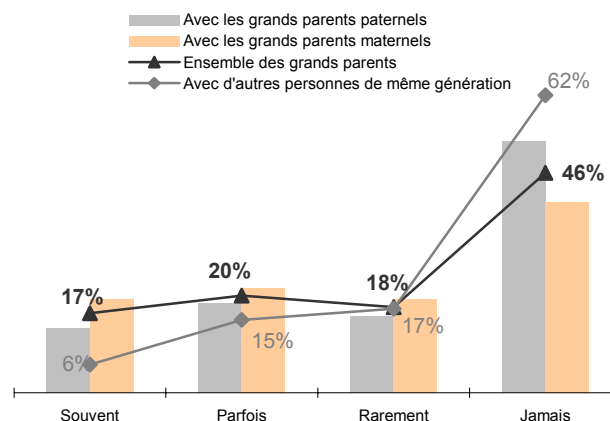


Des vacances peu partagées mais appréciées

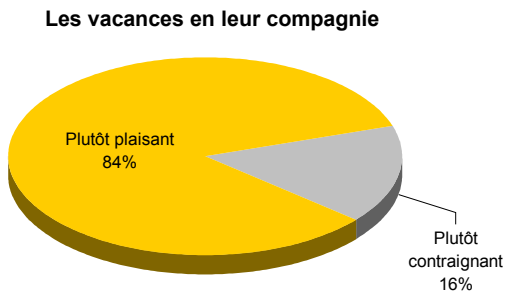
Les vacances passées en compagnie des grands parents sont très occasionnelles et se déroulent plus souvent avec les grands parents maternels.

46% des jeunes ne passent jamais leurs vacances avec eux.

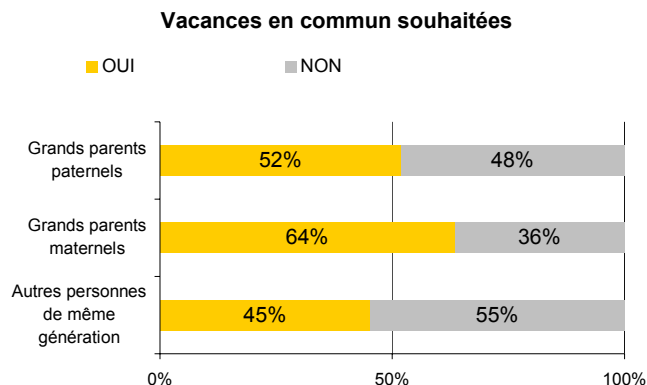
Vacances passées ensemble



Ces vacances passées en commun sont pour 84% des répondants des moments plutôt plaisants.



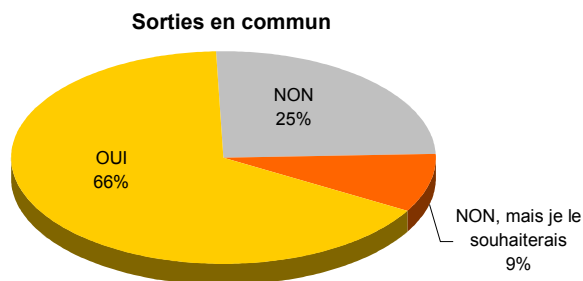
Plus de la moitié des « 13-18 ans » ne partant jamais en leur compagnie le souhaiterait, avec une préférence marquée pour passer les vacances avec les grands parents maternels.



Les sorties

66% des répondants déclarent sortir avec leurs grands parents ou des personnes de même génération.

34% indiquent ne jamais sortir avec eux et parmi eux, seuls 9% le souhaiteraient.



Les sorties partagées

En sorties n° 1 :

- Café / restaurant
- Lèche-vitrine / emplettes

En sorties n° 2 :

- Cinéma
- Lèche-vitrine / emplettes

En sorties n° 3 :

- Lèche-vitrine / emplettes
- Café / restaurant

Ces sorties consistent très souvent à se rendre dans un café ou dans un restaurant, à aller au cinéma ou à « faire les boutiques ».

Parmi les autres sorties, sont précisées les sorties dans les jardins publics et les parcs, les sorties à la plage ou à la piscine.

Les principales sorties (Café/restaurant, lèche-vitrine / emplettes) s'effectuent plusieurs fois par semaine pour 12% des jeunes et plusieurs fois pas mois pour 39%.

Les autres sorties (2 et 3) ont lieu quelquefois par an.

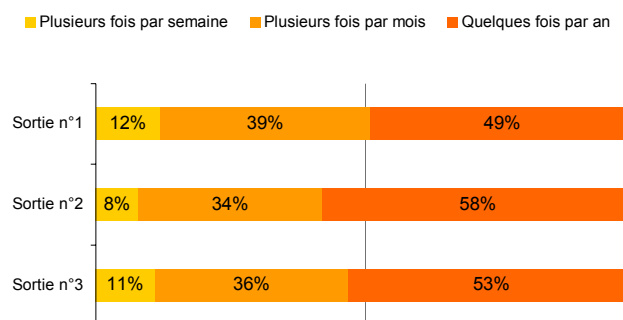
La tendance à sortir faire du lèche-vitrine et des emplettes est sans doute favorisée par l'environnement urbain.

Les grands-mères, maternelles mais aussi paternelles, sont les grands parents avec lesquels les activités sont le plus souvent partagées.

Par ordre de fréquence, il s'agit de :

- La grand-mère maternelle
- Une grand-mère (non précisée)
- La grand-mère paternelle
- Les grands parents maternels
- Les grands parents paternels
- Le grand-père maternel
- Lles grands parents (non précisés)
- Une tante
- Le grand-père paternel

Périodicité des sorties en commun



* * * * *

Les 55 ans et plus répondent...

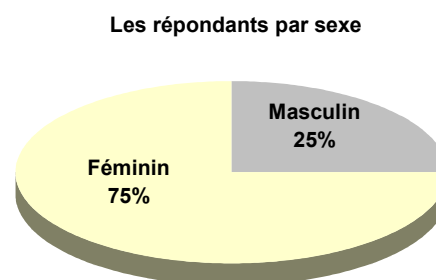
Ici, l'étude des relations entre générations se caractérise par la prise en compte à la fois des enfants et des petits enfants du répondant, ainsi que des générations qui leur correspondent.

Elle apporte une dimension supplémentaire en s'intéressant à la fois aux liens entre les grands parents et leurs enfants et entre les grands parents et leurs petits enfants.

Profil des répondants et de leur famille

Sur l'ensemble des répondants :

- 75% sont de sexe féminin
- 25% sont de sexe masculin

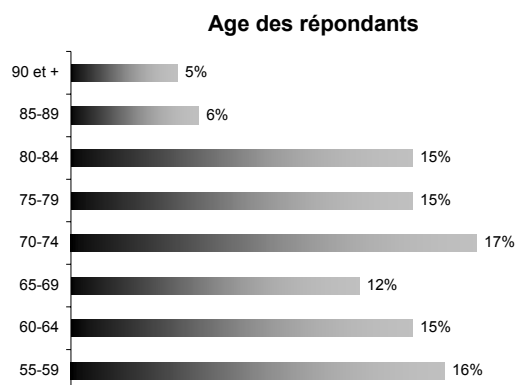


L'âge des répondants

La répartition des répondants est assez homogène entre 55 et 84 ans. Les 70-74 ans et les 55-59 ans sont toutefois les plus nombreux.

A partir de 85 ans le nombre de répondants est bien plus faible.

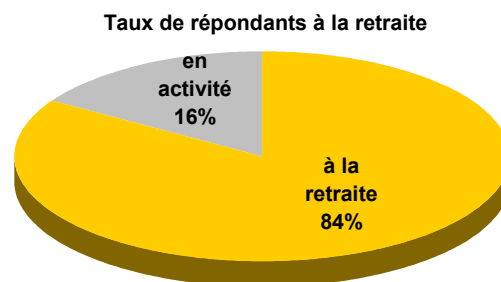
L'âge moyen des répondants (masculin comme féminin) est de 71 ans.



La situation professionnelle des répondants

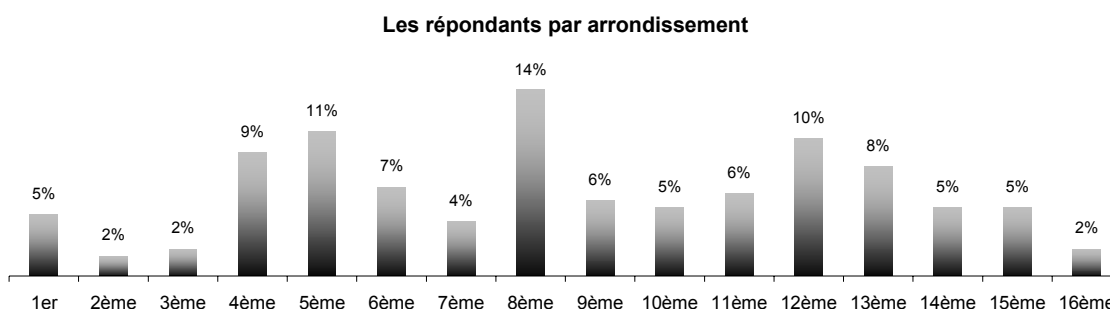
Les retraités représentent 84% des répondants.

La répartition en fonction des CSP n'est pas présentée ici, la majorité des répondants indiquant qu'ils sont à la retraite sans préciser la profession qu'ils exerçaient lorsqu'ils étaient actifs.



Arrondissements de résidence

Les arrondissements les plus représentés sont les 8ème, 5ème, 12ème, 4ème.



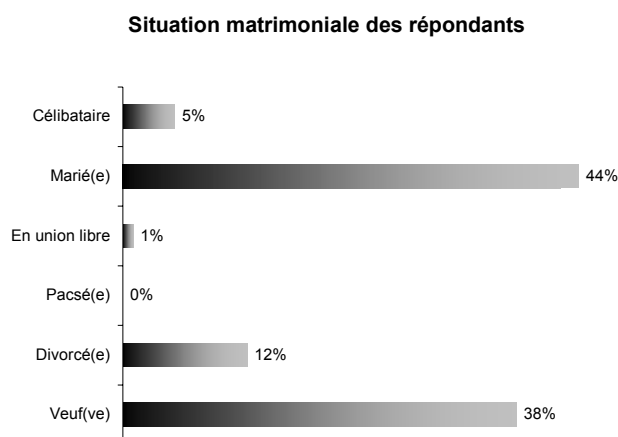
Situation matrimoniale

44% des répondants sont mariés et 38% sont veufs ou veuves.

12% sont divorcés.

Si on considère la situation matrimoniale des répondants en fonction du sexe, il apparaît que :

- Parmi les répondants mariés, 89% sont des femmes
- Parmi les répondants divorcés, 68% sont des femmes
- Parmi les répondants veufs, 64% sont des femmes

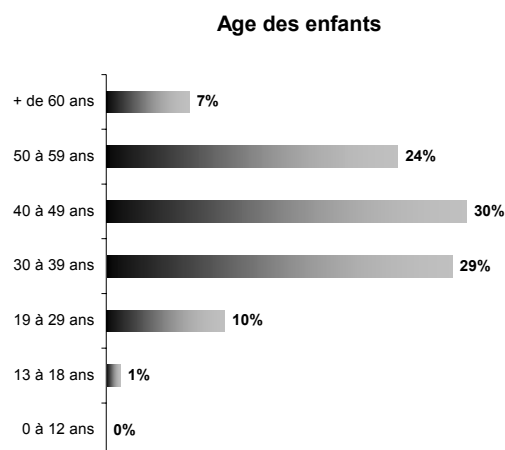


Les enfants et petits enfants

Sur l'ensemble des « 55 ans et plus » 9% n'ont pas d'enfants.

Le nombre moyen d'enfants par répondant est 2,3.

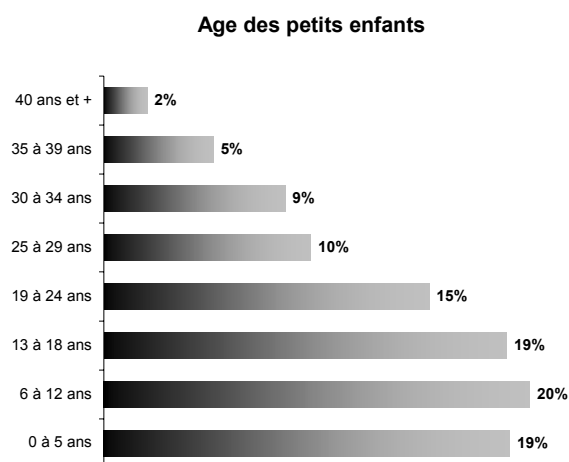
Pour 59% des répondants ayant 1 ou plusieurs enfants, ces derniers ont entre 30 et 40 ans.



22% des répondants n'ont aucun petit enfant.

Le nombre moyen de petits enfants est 3,25.

L'enquête « Etude de l'Histoire Familiale » de l'INSEE réalisée en 1999 indique que les personnes qui étaient grands parents au moment de l'enquête avaient en moyenne un peu plus de 4 petits enfants (INSEE Première n° 776).



Les petits enfants se répartissent sur un éventail assez large, principalement dans les tranches d'âges 0-5 ans (19%), 6-12 ans (20%) et 13-18 ans (19%).

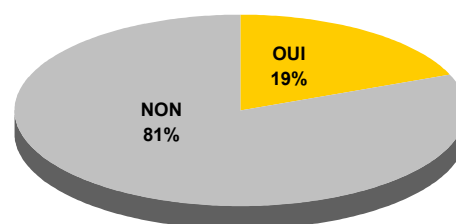
Cohabitation ou non ?

19% des répondants déclarent cohabiter avec au moins un enfant, un petit enfant ou une personne de même génération.

Sur ces 19% :

- Tous cohabitent avec au moins un de leurs enfants
- 22% cohabitent également avec au moins un petit enfant
- 5% cohabitent également avec au moins une personne de même génération que ses enfants ou petits enfants

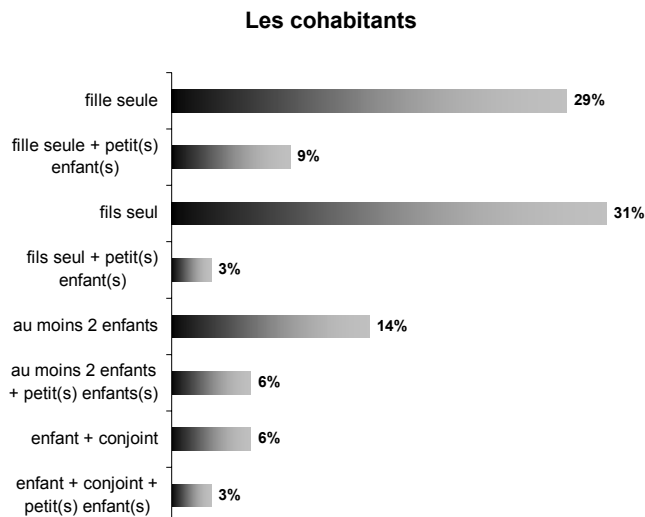
Cohabitation avec enfant, petit enfant, ou personne de même génération



Les cohabitants

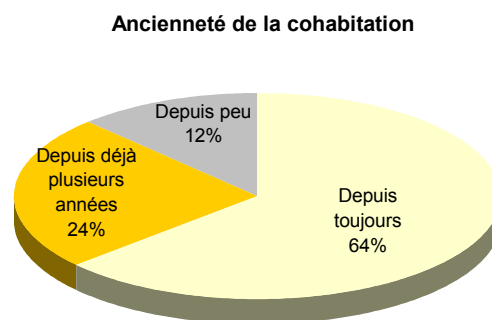
Parmi les 55 ans et plus vivant en cohabitation, 31% d'entre eux résident avec un fils seul et 29% avec une fille seule.

L'âge moyen des enfants sous le même toit est de 32 ans pour les fils et 36 ans pour les filles.



Ancienneté de la cohabitation

Comme nous l'avons constaté auprès des « 13-18 ans », lorsqu'il y a cohabitation, celle-ci est généralement vécue depuis toujours. Toutefois, il s'agit principalement ici d'une cohabitation parent/enfant.

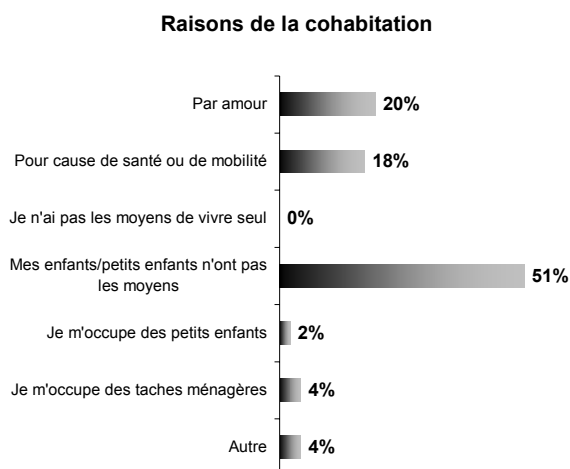


Les raisons de la cohabitation

Trois raisons principales :

Pour plus de la moitié des répondants vivant en cohabitation (51%), celle-ci s'explique par l'absence de moyens des enfants/petits enfants.

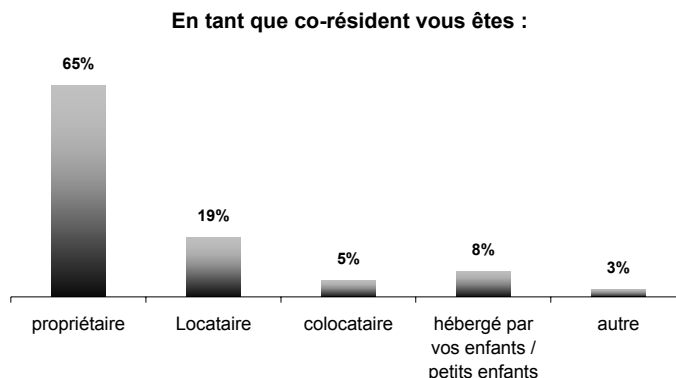
C'est l'affection qui est déclarée ensuite (20%) puis les problèmes de santé ou de mobilité (18%).



A qui appartient le logement ?

Les résultats montrent que les « 55 ans et plus » déclarant vivre en cohabitation sont généralement les propriétaires du logement (65%).

Ce sont donc eux, dans une très large mesure, qui hébergent leur famille.



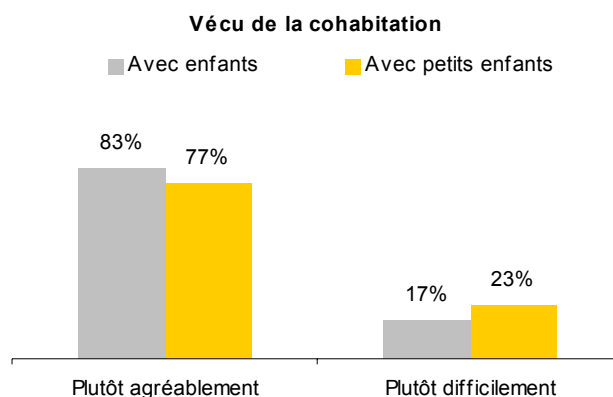
A travers les réponses données, les ascendants constituent un soutien pour leurs descendants.

Cette cohabitation reflète ainsi la tendance actuelle des enfants à rester plus tard au domicile parental.

Vécu de la cohabitation

Cette cohabitation est vécue de façon plutôt agréable.

Elle est notamment plus appréciée avec les enfants. La cohabitation avec les petits enfants, surtout lorsqu'ils sont en bas âge, impliquent en effet beaucoup plus de contraintes.

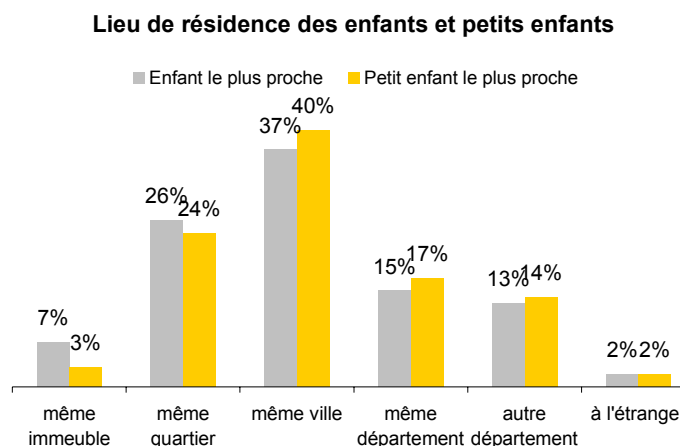


La résidence séparée

Très souvent, enfants comme petits enfants habitent Marseille (pour 70% des répondants).

Notons la proximité avec les enfants qui habitent le même immeuble ou le même quartier.

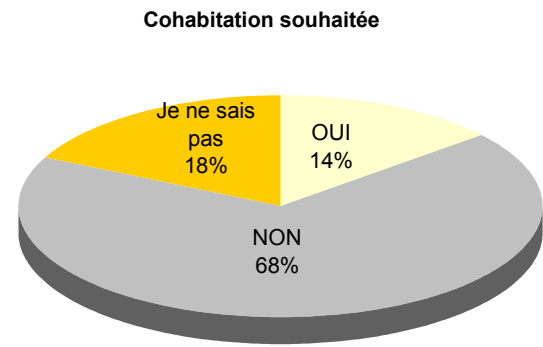
« Les membres des réseaux de parenté vivent rarement très éloignés les uns des autres. Ces distances sont trois fois sur quatre inférieures à 250 kilomètres pour presque tous les types de membres de la famille. Dans la moitié des cas, cette distance ne dépasse pas 20km pour la famille restreinte et 35km pour les relations plus éloignées. » (INSEE Première, n° 600).



Les résultats montrent donc une proximité évidente.

Toutefois, seuls 14% des personnes seraient favorables à la cohabitation.

Les raisons en sont principalement le besoin de partager davantage, que ce soit en termes d'échanges qu'en matière d'entraide, et le manque affectif.



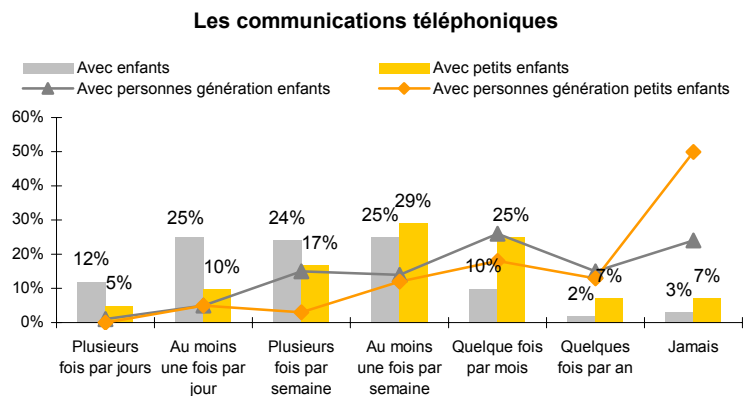
Pour les 68% ne souhaitant pas cohabiter, les raisons données évoquent pratiquement toutes le besoin de préserver son indépendance et son autonomie. La « peur de déranger » et le « respect de la vie privée » sont également des expressions souvent utilisées.

Communication

Les communications téléphoniques

Les communications téléphoniques sont très fréquentes avec les enfants : 25% déclarent avoir un enfant au téléphone au moins une fois par jour et 24% plusieurs fois par semaine.⁹

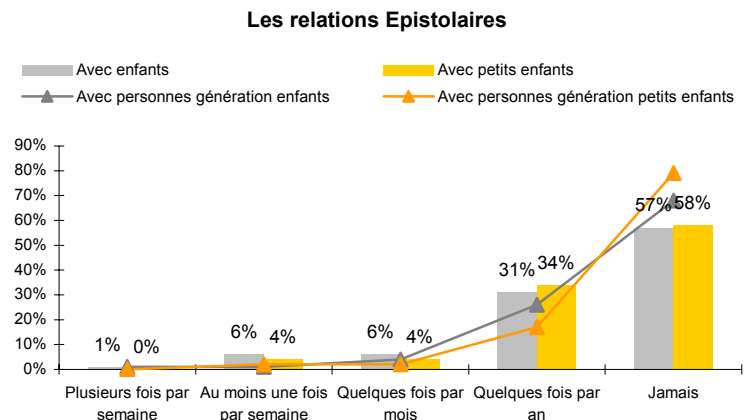
Moins soutenu, le rythme des communications avec les petits enfants est plutôt hebdomadaire, voire mensuel.



Les relations épistolaires

L'absence de relations épistolaires entre générations constatée précédemment avec les « 13-18 ans » se confirme ici.

L'écrit est un moyen de communication très rarement employé.

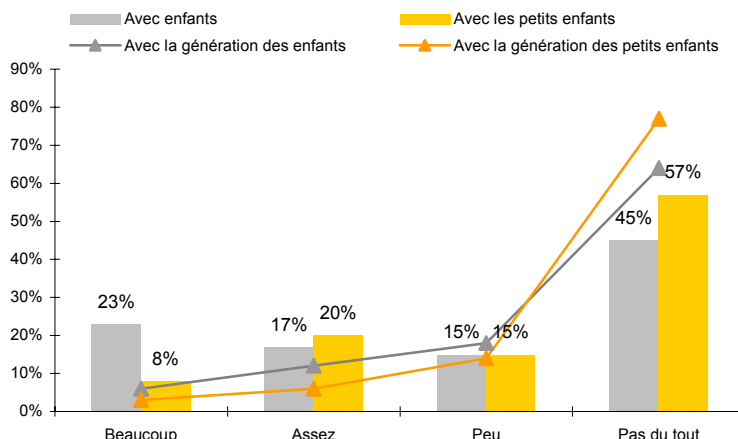


⁹ Le présent graphique ainsi que certains de ceux qui suivent présentent 4 séries de données : les enfants, les petits enfants, les personnes de la génération des enfants et les personnes de la génération des petits enfants. Pour plus de clarté, seuls les taux concernant les enfants et les petits enfants sont indiqués. Les données concernant les autres personnes de la génération des enfants et de la génération des petits enfants sont simplement représentées par des courbes de tendance.

Les nouveaux moyens de communication

Si l'influence des nouveaux moyens de communication dans le développement des relations avec la famille est d'une manière générale assez faible, l'emploi de ces nouvelles technologies favorise plutôt les relations avec les enfants : 23% des répondants signalent une multiplication importante de leurs relations avec leurs enfants grâce à ces modes de communication (contre 8% avec leurs petits enfants)

Internet, téléphones mobiles et multiplication des relations



Les raisons le plus souvent données lors de l'absence complète de communication téléphonique ou épistolaire sont, par ordre de fréquence :

- la proximité de résidence
- l'absence de liens

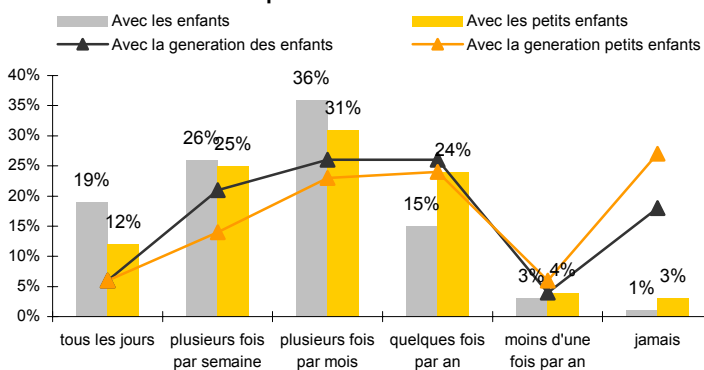
Fréquentation

Les rencontres avec les enfants sont nettement plus fréquentes qu'avec les petits enfants.

Près de 20% des « 55 ans et plus » déclarent voir tous les jours au moins un de leurs enfants.

24% d'entre eux indiquent qu'ils ne rencontrent leurs petits enfants que quelquefois par an.

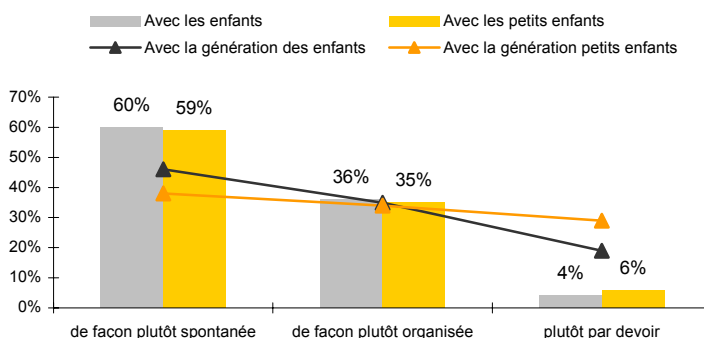
Fréquence des rencontres



Des rencontres spontanées...

Toutefois, si la fréquence varie en fonction du degré de la descendance (enfants/petits enfants), le contexte dans lequel se déroulent généralement ces rencontres indique une certaine égalité dans la force des liens. Que ce soit avec les enfants ou avec les petits enfants, les rencontres se déroulent plutôt de manière spontanée. On se rend généralement visite sans prévenir.

Organisation des rencontres



... fondées sur l'affinité

Cette idée s'impose à travers les réponses données quant à l'objet des rencontres.

Avec les enfants comme avec les petits enfants, il est question principalement d'affection.

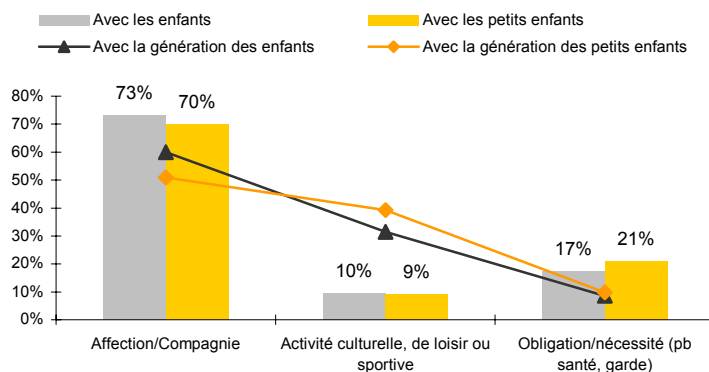
Par ailleurs, la comparaison des résultats obtenus concernant la pratique d'une activité culturelle, de loisir ou sportive et l'obligation/nécessité permet deux constats :

- que l'obligation/nécessité est liée aux relations avec la famille proche (enfants/petits enfants)
- alors que les activités culturelles, de loisir ou sportives permettent la rencontre d'autres générations.

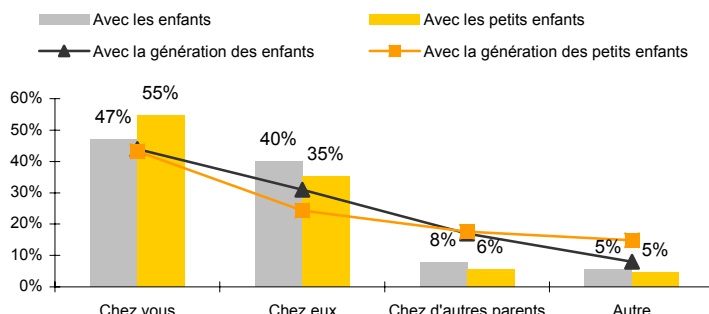
Le lieu privilégié des rencontres : chez les aînés.

Pour la majorité des répondants, les rencontres avec les générations plus jeunes de la famille et hors famille se déroulent à leur domicile.

Les objets des rencontres



Les lieux des rencontres



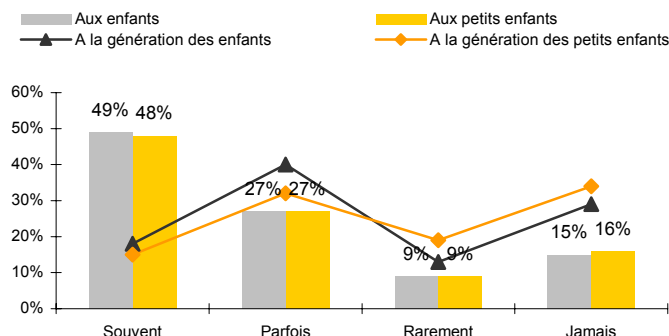
Les solidarités familiales

Les services rendus : un soutien précieux dans le quotidien

La moitié des « 55 ans et plus » déclarent rendre souvent des services aux générations plus jeunes de la famille.

Ici peu d'écarts apparaissent dans les résultats entre enfants et petits enfants. On rend aussi souvent service aux uns qu'aux autres.

Fréquence des services rendus



Et pour cause...

... le principal service rendu est la garde des petits enfants.

53% des réponses désignent la garde en service n°1.

On notera par ailleurs, l'importance accordée aux courses, aux démarches administratives et aux devoirs sur l'ensemble des 3 principaux services rendus.

Les services rendus	
En services rendus n° 1 :	- La garde - Autres ¹⁰
En services rendus n° 2 :	- Les courses - Les devoirs
En services rendus n° 3 :	- Les courses - Les démarches administratives

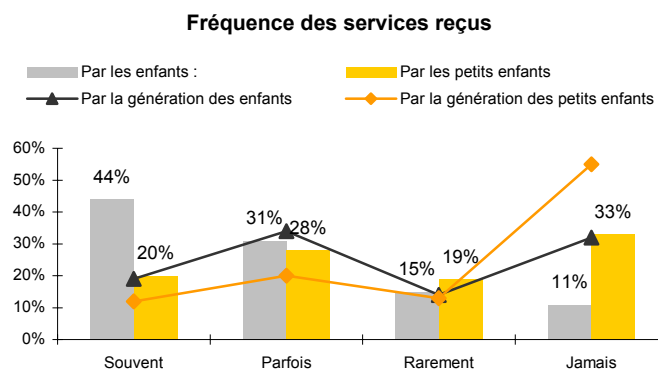
La fréquence et le type de services rendus rendent compte avec netteté de la participation active des répondants dans la gestion de la vie quotidienne de leurs enfants et notamment des difficultés que ceux-ci peuvent rencontrer en matière de gestion du temps domestique.

Les services reçus : une réciprocité de services de la part des enfants

Les résultats en matière de services reçus présentent une assez bonne réciprocité dans les services offerts par les enfants : si on rend service aux enfants, ils nous le rendent bien !¹¹

44% des répondants affirment bénéficier souvent de services de la part d'au moins un de leurs enfants.

Ce n'est pas le cas de la part des petits enfants : 33% déclarent ne jamais profiter de services de leur part.



¹⁰ Parmi les services « autres » que présentent les résultats, est fréquemment évoquée l'aide financière apportée, ce qui explique les taux élevés pour cette rubrique. La question de l'aide financière est abordée plus loin.

¹¹ Notons que cette réciprocité de services et plus largement, de relations est également « différée dans le temps où l'on reçoit plus tard de ceux à qui l'on a donné » [10].

Le jeune âge d'une partie des petits enfants explique sans doute ces résultats, mais également un sentiment de devoir moins fort que celui ressenti par les enfants vis-à-vis de leurs parents.

Soutien en cas de maladie, aide dans les déplacements constituent les services que l'on reçoit le plus fréquemment, ce qui éclaire sur l'engagement des enfants, réel en cas de « coup dur ».

Courses et démarches administratives ne sont pas loin derrière.

Les services reçus

Les services reçus le plus souvent sont :

1. L'aide pour cause de problème de santé ou de mobilité
2. Les courses
3. Les démarches administratives

Viennent ensuite le bricolage et les tâches ménagères

En 1999, au niveau national :

« Les aidants non professionnels sont presque tous des membres de la famille et 66% sont des femmes. Les amis ou les voisins (9% des aidants) interviennent surtout auprès des personnes seules. Parmi les aidants principaux désignés par les personnes âgées aidées, la moitié sont des conjoints, la femme dans six cas sur dix, et un tiers sont des enfants, une fille ou une bru dans sept cas sur dix » (INSEE Références, 2005).

Les services pour lesquels l'aide est particulièrement mobilisée sont les tâches incontournables du quotidien et de la vie sociale.

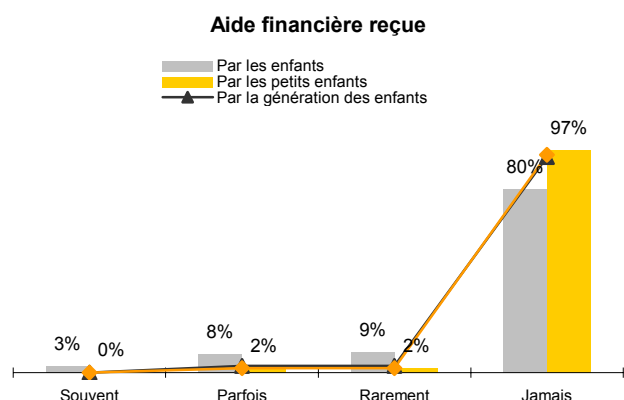
L'ensemble de ces services concerne en outre, de près ou de loin, la question de la mobilité : courses et démarches administratives sont en effet des activités physiquement éprouvantes passé un certain âge. La contribution de la descendance pour effectuer ces tâches est par conséquent plus importante que pour celles de loisirs ou d'appoint que sont la lecture, le jardinage et le bricolage.

Parmi les autres services reçus, le dépannage informatique et le voiturage sont souvent évoqués.

Un soutien financier pratiquement unilatéral

Si une réciprocité est effective entre les générations en terme de services, la circulation monétaire va par contre essentiellement des ascendants aux descendants.

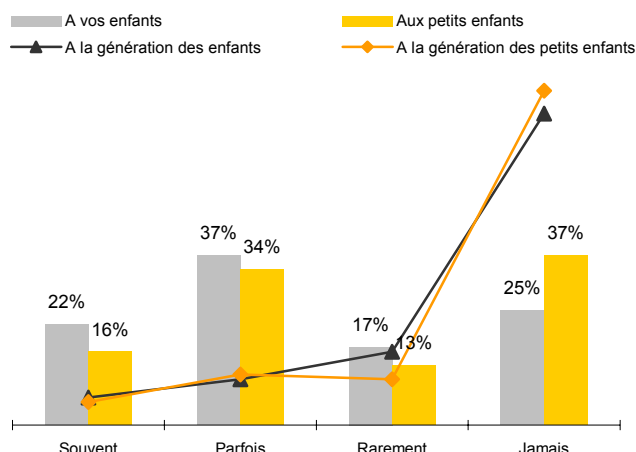
80% des « 55 ans et plus » déclarent ne recevoir aucune aide financière de la part de leurs enfants.



Par contre si l'aide financière fournie aux enfants est occasionnelle, elle est assez fréquente : 22% des répondants affirment apporter souvent une contribution financière aux enfants.

Les contributions sont moins fréquentes à l'égard des petits enfants : 37% des répondants déclarent ne jamais aider financièrement leurs petits enfants.

Fréquence des aides financières apportées

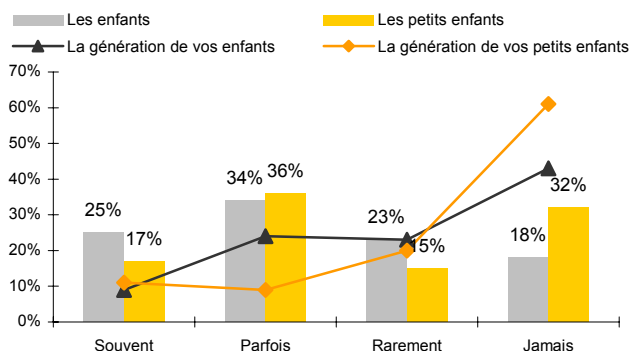


Des « 55 ans et plus » plutôt sollicités dans les décisions

Plus de la moitié des personnes disent être consultées dans les décisions importantes prises par leurs enfants et par leurs petits enfants.

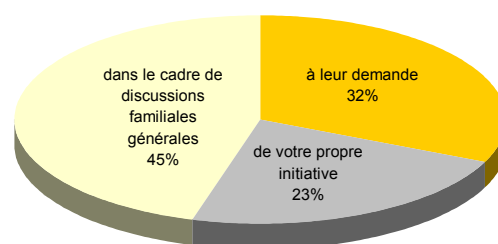
25% déclarent notamment être souvent consultées par leurs enfants.

Les jeunes générations vous consultent-elles dans leurs décisions ?



L'avis est plus fréquemment sollicité dans le cadre de discussions familiales générales. Sinon, il est plus souvent sollicité par les enfants/petits-enfants que proposé par les aînés eux-mêmes.

Origine de l'implication dans les décisions

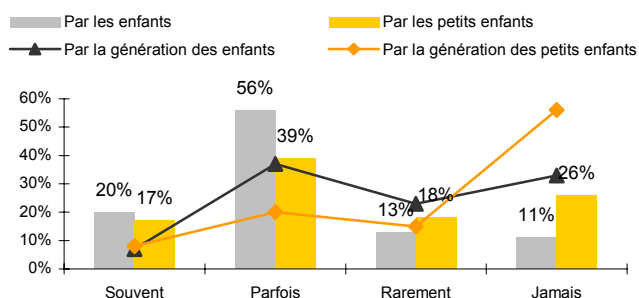


L'avis donné est irrégulièrement pris en compte.

Il l'est parfois par les enfants pour 56% des répondants.

Les petits enfants, eux, semblent moins à l'écoute : pour 26% des « 55 ans et plus », les petits enfants ne prennent jamais en compte l'avis donné.

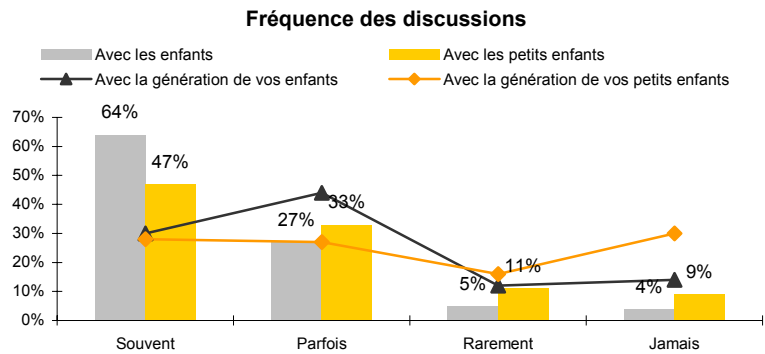
Votre avis est pris en compte :



Temps partagés et échanges

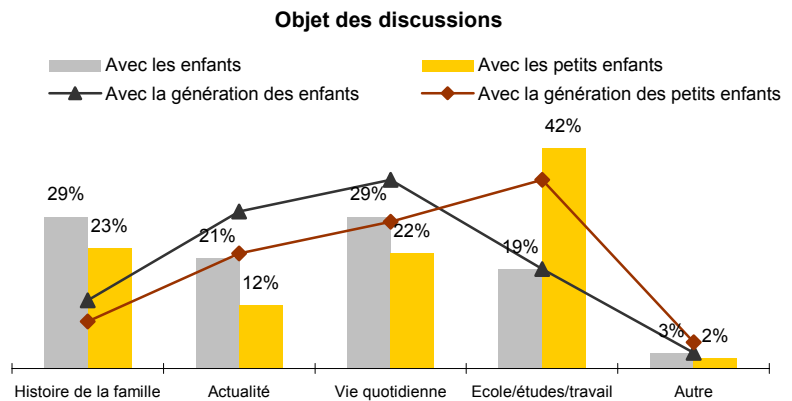
Les discussions

La majeure partie des personnes interrogées déclare avoir souvent des discussions avec ses enfants (64%) comme avec ses petits enfants (47%).



Si l'histoire de la famille, l'actualité et les questions de la vie quotidienne sont des sujets plus particulièrement abordés avec les enfants, les conversations avec les petits enfants concernent spécifiquement l'école, les études ou le travail (42% des réponses).

Parmi les autres objets de discussion sont indiqués, l'argent, la politique, les loisirs, les vacances.



Les raisons évoquées lorsqu'il n'y a jamais de discussions font généralement état :

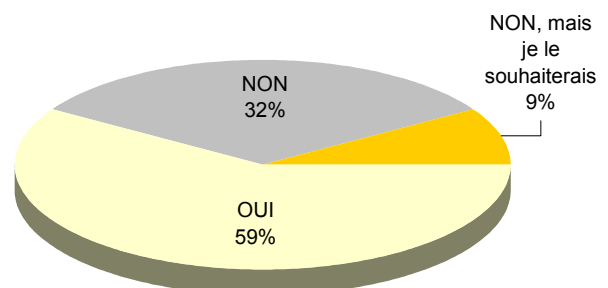
- d'une rupture des liens, qu'il s'agisse de conflit familial ou d'éloignement géographique
- du manque de temps des générations plus jeunes.

Les activités partagées

Près de 60% des répondants déclarent partager une ou plusieurs activités avec leurs enfants, leurs petits enfants ou des personnes de même génération.

9% n'en partagent pas mais le souhaiteraient.

Partage d'activités avec enfants, petits enfants ou personnes de même génération



Les types d'activités partagées

En activités partagées n°1 :

- les jeux de société
- les activités de plein air
- les activités physiques (gym, sport)

En activités partagées n°2 :

- les jeux de société
- les activités de plein air
- la cuisine

En activités partagées n°3 :

- les activités de plein air
- la tradition culturelle/religieuse – la cuisine
- l'informatique

Les types d'activités déclarées sont globalement les mêmes que celles données par les 13-18 ans.

Les jeux de société sont la principale activité avec, dans une moindre mesure, les activités de plein air (jardins,...).

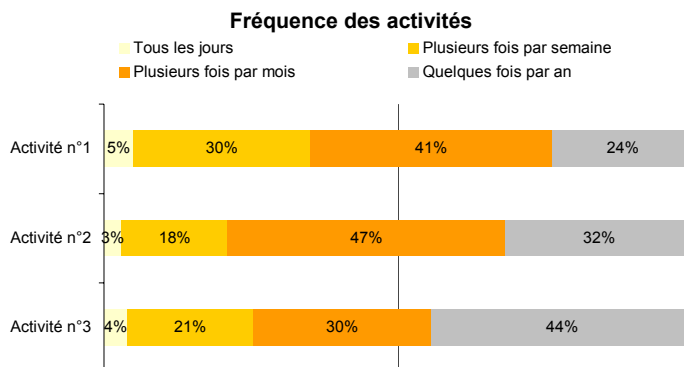
L'importance de ces activités est notamment à mettre en relation avec le principal service rendu présenté plus haut : la garde des petits enfants.

Les résultats montrent par ailleurs que ce sont les loisirs qui sont privilégiés.

Les activités d'ordre culturel ou intellectuel (cuisine, tradition culturelle/religieuse, informatique) n'apparaissent qu'en deuxième ou troisième position.

L'activité partagée n°1 est pratiquée relativement souvent entre plusieurs fois par semaine et plusieurs fois par mois.

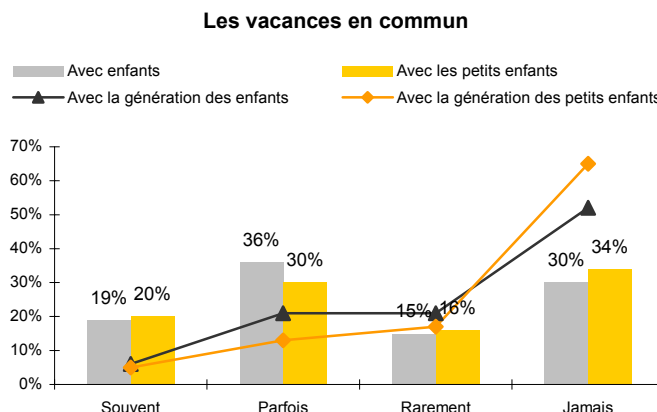
Les activités n°2 et n°3 sont plus sporadiques, et sont pratiquées entre plusieurs fois par mois et quelques fois par an.



Les vacances en commun

Les vacances passées en commun sont plutôt occasionnelles avec les enfants comme avec les petits enfants.

Bien que l'écart soit faible entre enfants et petits enfants, lorsque l'on part souvent en vacances avec la descendance c'est plus avec les petits enfants (garde pendant les vacances scolaires).



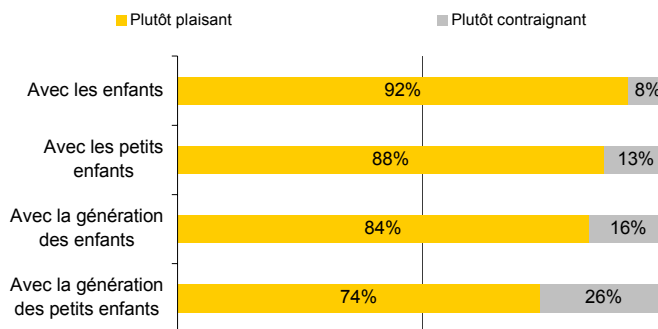
Partagées, les vacances sont essentiellement vécues comme des moments plaisants. Et si la contrainte est plus souvent évoquée à l'occasion de vacances passées avec les petits enfants, elle reste très faible.

Elle est par contre plus marquée concernant les vacances passées avec d'autres personnes de la génération des petits enfants (amis, parents lointains...).

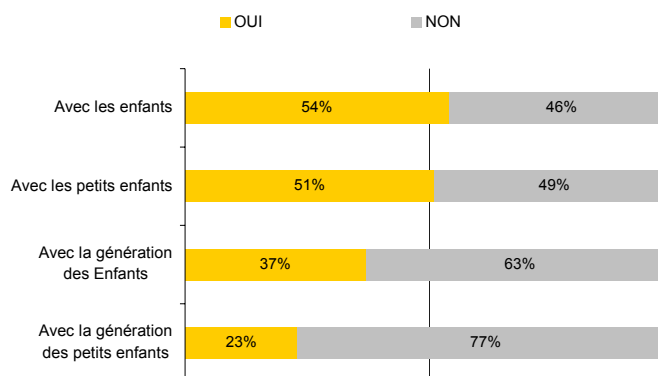
Parmi les répondants ne partageant jamais leurs vacances, plus de la moitié souhaite partager ses vacances avec les enfants ou les petits enfants.

Au regard de ces résultats, les vacances paraissent être conçues par les répondants comme un moment familial assez exclusif, qu'on ne préfère partager qu'avec la famille proche.

Les vacances partagées sont un moment :



Souhait de vacances partagées



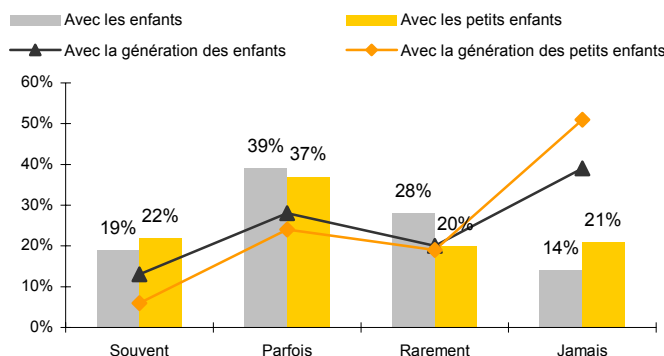
Les sorties

Lorsqu'elles sont fréquentes, les sorties sont effectuées plutôt avec les petits enfants (22%).

Là encore, ces sorties semblent s'inscrire notamment dans le cadre de la garde des petits enfants par les grands parents.

Mais d'une manière générale, les sorties sont plutôt occasionnelles : 39% des 55 ans et plus déclarent sortir « parfois » avec les enfants. Ils sont 37% à sortir « parfois » avec leurs petits enfants.

Fréquences des sorties



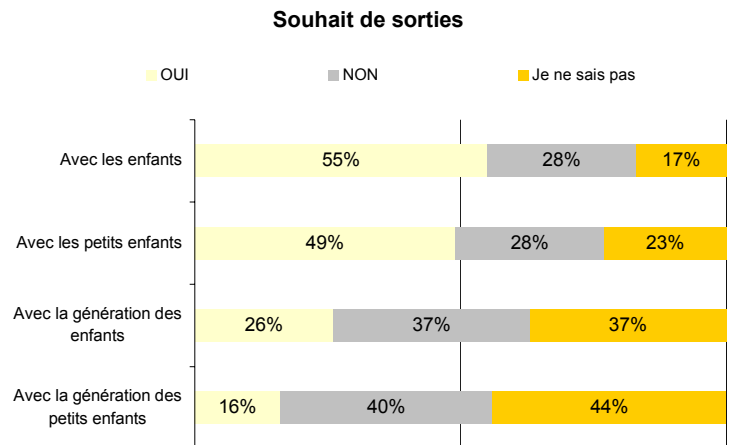
Les sorties ensemble

- Les principales sorties en commun sont, par ordre d'importance :
1. Café / Restaurant
 2. Lèche-vitrine / Emplettes
 3. Spectacle / Concert
 4. Cinéma

Lorsque l'on sort avec les enfants ou les petits enfants, c'est généralement pour partager un repas dans un restaurant ou un verre dans un café, flâner dans les lieux commerçants ou faire les boutiques.

Parmi les répondants déclarant ne jamais partager de sorties, 55% souhaiteraient le faire au moins de temps en temps avec leurs enfants, 49% avec leurs petits enfants.

Ces chiffres sont beaucoup plus faibles concernant les sorties avec les autres personnes de même génération que les enfants ou petits enfants.



* * * * *

Eléments de réflexion et pistes d'actions

La synthèse des résultats statistiques obtenus suscite différents éléments de réflexion à partir desquels décideurs et acteurs de terrain devront, nous semble-t-il, mettre en place des actions intergénérationnelles nouvelles à l'échelle locale, tout en suivant attentivement les initiatives déjà engagées.

La famille : modèle des solidarités intergénérationnelles.

« *Recréer ou consolider les solidarités entre générations sur le modèle des solidarités familiales : c'est bien tout l'enjeu de cette conférence de la Famille 2006* ». (Extrait des mesures annoncées lors de la conférence de la famille 2006)

Ainsi la famille, comme espace de relations solidaires, serait aujourd'hui un exemple à suivre pour compenser l'affaiblissement du lien social, pour faire se rapprocher les différentes générations.

Ceci paraît bien contradictoire face aux interprétations et aux discours des politiques, relayés par les médias, sur « l'affaiblissement », la « disparition » ou la « rupture » des liens familiaux comme cause des événements sociaux récents liés à la canicule ou à la crise des banlieues.

Certes, ces événements ont mis brutalement en avant des réalités (isolement des personnes âgées, exclusion et problèmes identitaires des jeunes de banlieues pauvres) remettant directement en cause le lien familial et plus globalement le lien social¹². Mais c'est, semble-t-il, aller vite en besogne que d'invoquer l'idée d'une absence totale des solidarités au sein des familles.

Les solidarités familiales sont bien en cause, mais le regard qu'on y porte semble biaisé. Plutôt que d'annoncer la mort de la famille, il convient plutôt désormais de s'interroger sur ce que recouvre aujourd'hui la notion de lien familial, de « solidarité familiale ».

Conscients des évolutions rapides de la famille « espace résidentiel », les Pouvoirs Publics ont malgré tout du mal à appréhender les changements s'opérant dans la famille « espace de solidarités ».

La Sociologie a montré depuis longtemps l'aspect modulaire de la famille (« nucléarisation », monoparentalité, recomposition...), ses causes, ses enjeux.

La famille, à la fois unité résidentielle et réseau, n'est pas un objet sociologique figé, à l'abri de toute altération. Elle s'inscrit dans le changement social en même temps qu'elle y participe, elle se module en fonction des évolutions économiques, juridiques, idéologiques en même temps qu'elle y contribue.

Ainsi, depuis Talcott Parsons, elle s'est notamment interrogée sur la réduction du noyau familial. L'accent a principalement été mis sur l'importance croissante de l'individualisme avec le départ plus précoce des enfants de la résidence familiale.

¹² En même temps qu'elles ont révélé d'un côté la lourdeur administrative du système de santé face à une situation de crise et de l'autre l'échec d'une politique sociale des banlieues.

Mais, plus récemment, à l'inverse, les observateurs remarquaient une tendance des jeunes à prolonger leur vie au domicile familial.

Ces évolutions structurelles de la famille vont de pair avec une fluctuation du système de relations qui s'y développe.

De la même façon qu'au sein d'une même famille les liens changent de nature, se distendent ou se resserrent, en fonction d'événements heureux ou malheureux et au gré des âges, la solidarité familiale en tant que fait social est appelée à évoluer face aux conjonctures historiques, économiques, sociales...

Crise du logement, crise de l'emploi, allongement des études, augmentation de l'espérance de vie... façonnent le visage contemporain de la famille dans sa composition comme dans les faisceaux de relations qu'elle privilégie. Et ces transformations ne vont pas sans difficulté au sein des familles : alors que les besoins de soutien, d'entraide se multiplient chez les plus âgés, le rythme de vie s'accélère pour les plus jeunes et les actifs, sans que ces derniers aient par ailleurs conscience de leurs propres besoins intergénérationnels.

Les femmes, jusqu'ici principales gestionnaires de la solidarité familiale, sont aujourd'hui face à un véritable challenge dans la gestion de leurs temps familial et professionnel. Les solutions se trouvent alors grâce à l'émergence d'autres personnes-ressources au sein même du cercle familial.

Ainsi doit-on voir dans les mesures de la conférence de la famille 2006, à travers les projets d'«Aide aux aidants », de « Droit au répit », les prémices d'une reconnaissance officielle de solidarités familiales jusqu'ici perçues par les Pouvoirs Publics comme simplement subsidiaires.

Si la famille est donnée aujourd'hui comme modèle dans la recreation ou la consolidation des solidarités entre générations, c'est avant tout dans sa capacité de renouvellement et d'adaptation des liens qu'elle génère.

Eléments de réflexion

L'enquête menée sur Marseille permet de dégager plusieurs axes de réflexion.

Vivons séparés mais restons proches !

Lorsqu'il y a cohabitation (6% des 13-18 ans ; 19% des 55 ans et plus¹³), celle-ci relève généralement d'une tradition familiale : on cohabite depuis toujours.

On constate en effet que les générations interrogées à travers les questionnaires ne sont pas particulièrement favorables à une cohabitation entre générations.

Les raisons évoquées sont notamment l'indépendance et le respect de l'intimité. Selon les répondants, une vie commune quotidienne contribuerait à fragiliser voire dégrader les rapports, à désagréger la représentation que l'on a de l'autre génération.

Toutefois, alors que la cohabitation est faible, les membres de la parenté vivent généralement à proximité.

Ainsi, parmi les 55 ans et plus :

¹³ Le taux recueillis auprès des 55 ans et plus est plus élevé car il inclut à la fois les personnes cohabitant avec leurs petits enfants ou leurs enfants.

- 69% ont au moins un enfant habitant à Marseille parmi lesquels 33% résident dans le même quartier ou le même immeuble.
- 67% ont au moins un petit enfant habitant à Marseille parmi lesquels 27% résident dans le même quartier ou le même immeuble.

On aurait donc tort d'interpréter ces réponses comme la confirmation d'une rupture des liens entre générations au sein des familles. S'il y a effectivement un désir de « garder une distance », celle-ci est somme toute très relative. Cette volonté, reposant sur des critères d'ordre économique (préserver son indépendance matérielle et financière), est aussi perçue comme favorable dans le maintien de relations saines et durables. Elle permet de « faire respirer » des liens qui dans le cadre d'une cohabitation seraient peut-être vite asphyxiés.

Vue sous cet angle, la non cohabitation apparaît alors comme vecteur de renouvellement/ renforcement des solidarités familiales entre générations. L'éloignement relatif des descendants donne lieu à de nouvelles formes d'entraide que la vie en cohabitation ne permet pas.

Une génération au cœur de la solidarité familiale : la génération « pivot »

L'augmentation de l'espérance de vie a pour conséquence un élargissement de l'éventail des générations. On assiste aujourd'hui à la fin du schéma traditionnel distinguant à grands traits la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse sur fond d'images stéréotypées.

Les frontières entre ces 3 âges ont toujours été floues. Elles reposent sur des marqueurs multiples et souvent combinés¹⁴.

Ces représentations ne collent plus vraiment à la réalité.

Concernant la vieillesse, c'est là que les bouleversements les plus importants s'opèrent. L'allongement de la durée de vie a fait place peu à peu à une génération « nouvelle » parmi les plus de 50 ans, jouant aujourd'hui un rôle prépondérant dans les relations de solidarité au sein des familles.

Cette génération, dite « pivot », regroupe globalement l'ensemble des individus fraîchement retraités ou sur le point de l'être, toujours dynamiques, jeunes grands-parents et ayant encore au moins un de leur parent vivant.

Sollicitée régulièrement pour la garde des petits enfants ou la réalisation de certaines tâches domestiques que l'emploi du temps des enfants ne permet pas toujours, elle se voit d'autre part sollicitée de façon croissante par ses propres parents entrant dans un âge avancé.

Dans une famille, elle est aujourd'hui la génération sur qui les ascendants comme les descendants comptent.

Ainsi, près de 50% des 55 ans et plus déclarent rendre « souvent » service à leurs enfants comme à leurs petits-enfants. Ces services sont essentiellement la garde des petits enfants, les courses, les devoirs et les démarches administratives. Ces types de services révèlent la participation active de cette génération dans la gestion du temps domestique de leurs enfants.

¹⁴ Pour le passage à l'âge adulte, c'est notamment le départ du domicile familial, le mariage ou la vie maritale, la parentalité, l'entrée dans le monde du travail et l'autonomie financière... Pour l'entrée dans la vieillesse, c'est par exemple le départ à la retraite, la grand-parentalité et les premiers signes d'une santé plus fragile...

Si cette génération occupe aujourd'hui une place centrale dans la sphère familiale, elle semble encore peu prise en compte dans la sphère publique. Là, les générations sont encore fortement cloisonnées.

Il semble qu'il y ait là un vrai retard dans la reconnaissance de cette génération que les dernières mesures de la Conférence de la Famille tendent à rattraper.

Les femmes : principales médiatrices de la solidarité familiale

Les résultats de l'enquête révèlent une implication très majoritairement féminine dans les relations et solidarités intergénérationnelles au sein de la famille¹⁵.

Les femmes sont très impliquées dans ces relations. On relève en outre, dans une sorte de continuité, qu'elles appartiennent fréquemment à la lignée maternelle.

Ainsi, l'enquête menée auprès des 13-18 ans fait apparaître que les discussions, les activités ou les sorties avec un grand parent se font généralement avec une grand-mère et bien souvent avec la grand mère maternelle.

Cela n'a rien de surprenant et plusieurs raisons peuvent être évoquées :

Culturellement la famille, dans sa dimension domestique est traditionnellement à la charge de la femme. L'éducation est depuis toujours orientée dans ce sens et les évolutions à ce niveau sont très récentes.

Il est probable que bien des grands mères actuelles aient été autrefois mères au foyer : aujourd'hui, leur participation à la vie domestique de leurs enfants et petits enfants s'inscrit ainsi dans une trajectoire « naturelle ».

La responsabilité des femmes dans l'organisation de la sphère domestique les place souvent, de fait, au centre des relations familiales car impliquées dans le quotidien des uns et des autres.

Mais, qu'elle soit subie, consentie ou voulue, cette responsabilité dans l'organisation de la sphère domestique est de plus en plus difficile à assumer par les femmes.

L'évolution rapide ces 50 dernières années de la condition des femmes avec notamment la maîtrise de leur fécondité, leur accès plus important aux études, leur entrée plus massive dans le monde du travail, n'a pas remis en question leur rôle de « maîtresse de maison ». Et si des évolutions sont perceptibles dans une participation plus active des hommes à ce niveau (ex. « congés de paternité »), elles restent encore bien limitées.

La mobilisation de la génération « pivot » apparaît ainsi comme une réponse logique aux obstacles auxquels aujourd'hui les femmes se heurtent dans la gestion des temps domestique, familial et professionnel.¹⁶

¹⁵ Ces résultats sont bien sûr liés à la forte participation féminine à l'enquête (71% chez les 13-18 ans ; 75% chez les 55 ans et plus). Mais ce concours n'est-il pas là aussi une preuve de l'intérêt plus prononcé qu'elles accordent aux questions familiales ?

¹⁶ Voir la précédente enquête de l'Observatoire de la Famille « Le Temps et la Famille » (UDAF 13, janvier 2004).

D'une génération à l'autre : des concordances évidentes, des enjeux différents

L'enquête avait pour objet de connaître la réalité des relations entre générations. En comparant les résultats obtenus auprès des 13-18 ans et des 55 ans et plus, on constate une cohérence dans les réponses concernant la nature et la fréquence des relations entre grands parents et petits enfants.

▪ Nature et fréquence des relations : des résultats concordants¹⁷

Au regard des réponses de l'une et l'autre génération, on constate une estimation équivalente de la fréquence et de la nature des relations :

- Le téléphone est de loin le moyen de communication le plus utilisé.
- En moyenne les rencontres se font plusieurs fois par mois, de façon plutôt spontanée et le plus souvent chez le grand parent.
- Les jeux de société sont la principale activité partagée.
- Les sorties se font plutôt irrégulièrement (« quelquefois par an » à « plusieurs fois par mois » pour les uns, « parfois » pour les autres)
- Si les vacances sont peu partagées, elles sont vécues comme des moments très appréciés (88% des 55 ans et plus et 84% des 13-18 ans considèrent les vacances en commun comme un moment plaisant).

▪ La solidarité : un flux descendant

Les solidarités abordées dans l'enquête, quelle que soit leur forme (service rendu, aide monétaire, aide aux décisions) vont principalement dans le sens grands-parents / petits enfants.

Cette orientation de l'entraide en terme de transfert monétaire est peu surprenante. Elle est celle qui est la plus marquée.

Cette aide des grands parents aux petits enfants n'est pas pour autant fréquente. Elle est apportée ponctuellement, « parfois », et consiste principalement en « argent de poche ».

En terme de services rendus, la génération plus âgée est également la plus active : alors que 36% des 13-18 ans affirment rendre *parfois* service à leurs grands-parents, 48% des 55 ans et plus déclarent en fournir *souvent*.

De fait, les grands-parents se présentent à travers ces résultats comme les piliers de l'entraide familiale non seulement sur le plan économique (contributions financières) mais également au niveau de la gestion du quotidien et du parcours de vie de leurs petits enfants comme de leurs enfants.

▪ Des enjeux différents en fonction des âges

Derrière les interrelations et les interactions entre générations se profilent des enjeux distincts. Au-delà de la relation purement affective, degré de maturité, sens de l'obligation, notion de responsabilité influent directement sur les types de relations entretenues par les uns envers les autres et éclairent leurs motivations respectives.

¹⁷ Dans les réponses des 55 ans et plus seules sont considérées ici celles concernant les petits enfants. On notera que la fréquence dans tous les types de relations énoncés est chaque fois plus élevée avec les enfants.

Pourtant les deux populations enquêtées sont à un âge marqué par une priorité commune : profiter de la vie. Alors que les plus jeunes sont en période de découverte des premières libertés, les plus âgés en retraite ou sur le point de l'être sont à un moment où la priorité est d'optimiser leur temps libre.

Pour ces derniers, le poids de l'âge s'est accompagné du sens de l'obligation et des responsabilités, sens dont les plus jeunes sont par nature encore peu préoccupés.

Cette distinction est notamment explicite à travers l'implication plus importante et plus systématique des 55 ans et plus dans l'entraide.

Quels types d'actions mener ? Comment les mener ?¹⁸

Sur la base de ces réflexions, quelles orientations peut-on envisager au niveau des actions à engager sur le terrain dans le domaine de l'intergénérationnel ?

L'objectif premier est de définir les spécificités propres à la création d'une « action intergénérationnelle » pour envisager ensuite une démarche globale et cohérente.

Quelques grands axes

- **Distinguer l'intergénérationnel du plurigénérationnel**

Il convient d'emblée de définir précisément la notion d'intergénération. L'idée d'interactivité y est centrale.

En effet, sans remettre en question leur intérêt et leur utilité, nombreuses sont les actions désignées comme intergénérationnelles qui consistent à mettre en présence, en un même lieu ou à l'occasion d'un même événement, des générations distinctes.

Si ces initiatives permettent effectivement de faire se rencontrer les âges, elles inscrivent souvent les générations ainsi rassemblées dans une participation passive.

Il en va de même des activités favorisant le concours d'une génération envers une autre, et où seule une des deux générations s'implique réellement de manière active.

Or, l'intergénération suppose une interactivité (participation active des uns envers les autres) basée sur des apports mutuels. Elle sous-entend, pour reprendre une expression du vocabulaire économique, une relation gagnant/gagnant.

C'est là tout l'intérêt d'une action véritablement intergénérationnelle mais c'est aussi là toute la difficulté de sa mise en place.

¹⁸ Concernant les problématiques de mise en place d'actions en matière d'intergénérationnel, voir le guide méthodologique « L'intergénération : une démarche de proximité » (Malki, 2005)

- **Transversalité et mutualisation des compétences**

La mise en place d'actions intergénérationnelles est une action collective impliquant les Pouvoirs Publics, les travailleurs sociaux, les associations et éventuellement les entreprises. Elle ne peut se faire qu'à travers un travail collaboratif entre ces différentes sphères professionnelles. Elle intéresse par ailleurs l'ensemble des secteurs de la vie sociale : santé, enfance, services à la personne, logement, formation, mobilité, loisirs, culture, nouvelles technologies...

- **Identification des actions existantes et état des lieux**

Le lancement d'actions nouvelles nécessite un état des lieux préalable.

Si la question intergénérationnelle est actuellement à l'ordre du jour, nombreux sont les projets d'envergure variable qui, depuis déjà plusieurs années, ont été réalisés dans ce domaine par certains centres sociaux, associations, établissements scolaires, maisons de retraite, clubs CCAS.....

Il importe donc de mieux connaître l'ensemble de ces initiatives afin de déterminer les secteurs d'action, les territoires et les publics qu'elles concernent et pouvoir établir une carte tridimensionnelle des actions à l'échelle de la ville.

Cet état des lieux permettrait ainsi de faire émerger les besoins de renforcement d'actions déjà en cours et de création de formes d'actions nouvelles.

- **Vers un souci d'adaptation des actions aux territoires**

Marseille constitue un espace urbain avec de fortes disparités socio-démographiques selon les arrondissements ou les quartiers.

Elle se caractérise aussi par une forte mixité culturelle, un tissu associatif important et actif.

Comme toute grande agglomération, elle doit faire face à des difficultés structurelles : problème d'accès au logement, anonymat et isolement, délinquance, aculturation, précarité...

C'est en tenant compte de réalités spécifiques de la ville, constituant autant d'atouts avec lesquels il faut compter que de problèmes à résoudre, que la priorité des actions doit être définie.

Une proposition de démarche : vers des actions intergénérationnelles solidaires prioritaires

Compte tenu de ces axes, quelles priorités donner alors à la démarche intergénérationnelle ?

Si une proposition doit être formulée, elle pourrait se résumer ainsi : « Vers des actions intergénérationnelles solidaires prioritaires dans les secteurs culturels et de loisirs et animées par des intervenants spécialisés ».

La « politique intergénérationnelle » à l'échelle de la ville se doit d'être avant tout une politique de soutien et d'accompagnement des publics en situation de fragilité : enfants et jeunes en échec scolaire, face à des difficultés d'insertion professionnelle ou sociale, personnes dépendantes (âgées, handicapées) en proie à l'isolement, parents isolés en situation de précarité, femmes seules ayant des enfants à charge.

▪ Les domaines d'intervention prioritaires à approfondir

- Se loger à Marseille aujourd'hui est par exemple un vrai problème en fonction de la hausse des loyers qui en l'espace de quelques années s'est fortement accélérée. Parallèlement, de nombreuses personnes âgées dépendantes glissent peu à peu dans l'isolement.

Ainsi les actions de logement intergénérationnel¹⁹ présentent, sur une ville comme Marseille, un intérêt particulier permettant pour les uns de sortir de leur isolement, de renouer avec une vie sociale et pour les autres (étudiants, jeunes actifs par exemple) de pouvoir accéder à un logement.

- La formation et l'insertion professionnelle sont également des domaines à privilégier.

Ainsi, alors que de nombreux jeunes se trouvent confrontés à des difficultés scolaires ou peinent à entrer dans le monde du travail, de nombreux retraités souhaitent pouvoir continuer à s'investir dans leur domaine de compétence mais sans pour autant trouver les opportunités.

Le développement d'actions d'accompagnement professionnel de jeunes en difficulté par des personnes retraitées du secteur concerné mérite d'être soutenu.

- D'autres actions, de dimensions plus modestes, mais peut-être plus efficaces dans un premier temps car plus simples à mettre en œuvre sont celles privilégiant les aides de proximité, les solidarités de voisinage.

Reposant sur un travail d'information et de sensibilisation²⁰, elles consistent à favoriser une convivialité et développer les interrelations entre voisins, habitants d'un même quartier à travers des échanges de petits services (exemple : accompagnement pour les courses / garde du petit dernier).

- Ce peut être également : favoriser l'intergénérationnel comme thématique dans les projets d'animation des CLSH en relation avec des associations ou des structures oeuvrant dans le domaine des services aux personnes âgées.

- Dans le même esprit, le sport est une activité intergénérationnelle pouvant être intéressante.

- L'éducation civique est enseignée dans les écoles mais on peut considérer que la désaffection apparente des jeunes générations à l'égard de la « Politique » est la marque d'une incompréhension entre générations. La valorisation de l'Histoire est une piste à ne pas négliger.

- Les thématiques pouvant être envisagées sont multiples : mémoire et espace partagé (exemple : « quartier d'hier/quartier d'aujourd'hui »), échanges de savoir-faire, de connaissances, interculturalité (chorale intergénérationnelle, théâtre intergénérationnel...).

- En terme de mise en place, l'idée du binôme, du correspondant, du parrainage est sans doute une piste à creuser : un ado/un senior en collaboration dans l'accomplissement d'une activité (jeux de piste ou les savoirs et connaissances de l'un et l'autre sont mis en avant).

¹⁹ telles que celles proposées par le projet « 1 toit 2 générations ».

Les collectivités locales et les bailleurs sociaux peuvent être également des intervenants forts, comme cela se fait dans certaines communes de Marseille Provence Métropole.

²⁰ CIQ, associations de quartier, associations de commerçants peuvent être là des vecteurs importants.

- L'établissement d'une « charte d'animation intergénérationnelle » pourrait être proposée, dont le respect par les centres sociaux, les clubs de loisirs pour personnes âgées, leur permettrait de bénéficier d'un label.
- Ces types d'actions ont pour rôle de créer du lien, de développer l'interconnaissance des générations entre elles, de remettre en question les idées reçues.

Au regard des résultats de l'enquête, on peut considérer que la volonté est là : seules les occasions, les opportunités de se rencontrer, de mieux se connaître font défaut.

Il s'agit donc là de « faire feu de tout bois » tout en évitant l'occupationnel.

Les actions intergénérationnelles culturelles ou de loisirs se doivent, non pas d'être simplement la mise en relation de 2, 3 voire 4 générations par le biais d' « activités prétextes », mais de s'inscrire dans un cadre d'action globale.

Dans ce contexte, si la démarche doit être insufflée de l'extérieur, l'objectif est qu'elle soit prolongée et pérennisée par les acteurs eux-mêmes. La question essentielle est : quel intérêt les générations ont-elles à partager des activités communes, à s'investir dans des projets communs et comment en faire partager le désir aux unes et aux autres ?

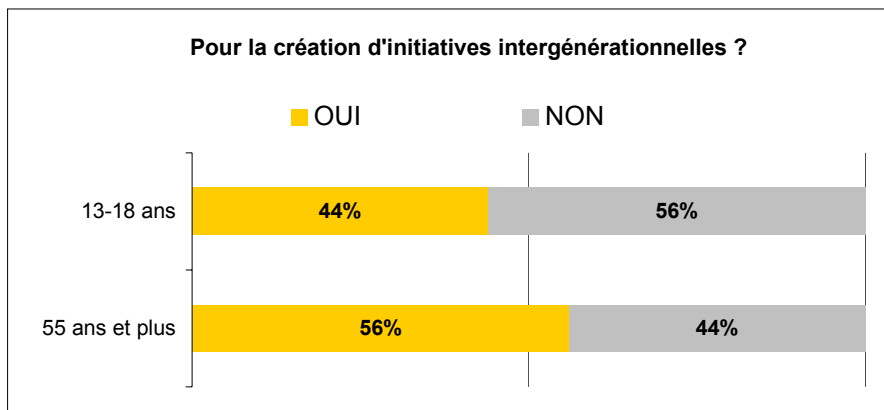
- **Des intervenants formés et spécialisés**

Travailler dans l'animation intergénérationnelle nécessite d'y être préparé.

En terme d'animation cela peut être :

- connaître le terrain, sa composante sociologique, économique, démographique, associative
- savoir être attentif aux motivations des uns et des autres et savoir les susciter
- savoir repérer les types d'interactions possibles entre les âges
- savoir valoriser les apports mutuels
- Être sensibilisé à l'accompagnement des seniors comme à celui des plus jeunes.

En guise de conclusion...



Il ne faut pas s'étonner du positionnement opposé des aînés et des jeunes quant aux initiatives à prendre pour affirmer la nécessité des liens intergénérationnels.

On doit même se féliciter du pourcentage particulièrement élevé de « OUI » chez les jeunes. On connaît leur altruisme, leur capacité à donner aux autres – toutes qualités qu'ils ont des difficultés à exprimer mais qui sont patentes.

Les seniors les plus âgés ont besoin de « rester en contact », de maintenir des relations avec leur entourage. Pour eux, à travers l'intergénération, il est question de maintien dans la vie sociale et familiale.

L'émergence actuelle et l'importance à venir du groupe des aînés dans la société (14 millions en 2010) ajoutent d'ores et déjà d'autres objectifs par rapport à une simple « survie sociale » car il s'agit bien souvent « d'actifs d'un autre type ».

Les jeunes, s'ils ressentent le besoin de maintenir et de développer les contacts avec les générations antérieures, ont une conception de l'intergénération moins affirmée, moins grave. Ne négligeons pas non plus l'interaction des trajectoires des jeunes avec celles de leurs parents et grands parents soixante-huitards. Il y a ici un poids de l'héritage difficile à évaluer.

En tout état de cause, le resserrement des liens existe par nature ; il peut être accentué par différents facteurs et particulièrement le chômage, la précarité et paradoxalement la séparation des parents.

Les liens sociaux sont étendus au-delà de la structure de la famille, au-delà des éléments visibles parce que volontairement nous avons voulu parler des « autres personnes de même génération », des « tiers », amis, voisins... L'exigence du lien social est ici prouvée : lien qu'on peut en outre considérer comme une tentative d'alternative à l'isolement et à la ségrégation sociale.

Les notions de cohabitation et de décohabitation permettent également d'affirmer que le logement est le véritable analyseur de la permanence des liens familiaux en dépit des constellations familiales nouvelles.

Enfin remarquons l'hétérogénéité des processus de transmission (culturels, symboliques, matériels).

Pour les 13-18 ans l'organisation de voyages avec les aînés est de loin la principale initiative proposée ; les 55 ans et plus souhaiteraient quant à eux des initiatives plus modestes basées sur le partage de loisirs et les rencontres.

Dans les relations entre parents est privilégiée la notion de choix et par voie de conséquence la diversité des formes que ces rapports peuvent prendre.

Au regard des résultats de cette enquête, nous retiendrons quelques points.

- La forte implication de la ligne maternelle dans les relations familiales ;
- Le besoin de préserver son autonomie tout en vivant à proximité ;
- Une cohabitation plus favorable aux enfants qu'aux ascendants ;
- Des solidarités familiales en faveur du temps domestique fonctionnant surtout sur une réciprocité de services entre parents/grands-parents ;
- Le temps régulièrement partagé entre générations à travers des activités et des sorties communes ;
- L'isolement progressif des plus âgés se traduit par des relations circonscrites aux enfants et petits enfants.

Nous écrivons avec C. Dubar (1991) que « l'identité sociale n'est pas « transmise » par une génération à la suivante, elle est construite par chaque génération sur la base des catégories et des positions héritées de la génération précédente, mais aussi à travers les stratégies identitaires déployées dans les institutions que traversent les individus et qu'ils contribuent à transformer réellement ».

Modestie donc, mais volonté forte de poursuivre le combat de « l'Intergénération », créatrice de lien social.

* * * * *

Postface

Par Jean-Claude BRUN
Président de l'UDAF des Bouches du Rhône

La Direction de l'Action Familiale et du Droit des Femmes de la Ville de Marseille a demandé en 2005 à l'Observatoire de la Famille de l'UDAF 13 de mener une enquête dans la cité phocéenne sur le thème « Comment se vit l'intergénération à Marseille ? ».

Ce travail soutenu et difficile a tendu dans la mesure du possible à identifier les différentes formes que prennent les solidarités à l'intérieur des familles et les actions qui les favorisent.

Thème majeur de réflexion prémonitoire puisque c'est aujourd'hui en 2006 celui de la Conférence Nationale de la Famille.

Pourquoi une telle interrogation ?

On peut tenter une réponse en soulignant l'affaiblissement du lien social en relation directe avec le développement de la monoparentalité, la diminution de la superficie des logements, l'urbanisation galopante, l'individualisation des personnes synonyme tout autant d'égoïsme que d'autonomie.

La cohésion sociale fait apparaître des valeurs communes et la possibilité pour chacun de s'affirmer comme membre à part entière de la collectivité.

En lisant ces résultats on constate que la solidarité existe, qu'elle est protéiforme. On ressent également que les initiatives intergénérationnelles ne peuvent être imposées, elles doivent être construites en s'appuyant sur l'ensemble des partenaires bénévoles, mais également sur les professionnels éducatifs, culturels et sociaux. Il s'agira de réaliser des actions transversales avec l'accord des jeunes et la volonté des aînés. Ce dernier point est essentiel. La rencontre, les échanges, l'action commune impliquent que les jeunes vieillissent en grandissant et que les plus âgés se grandissent en vieillissant.

« L'intergénération » sera réussie si chacun apporte à l'autre.

On ne peut parler des préoccupations exprimées par les pouvoirs publics et les associations sans citer les multiples actions déjà menées à bien. Pour sa part, l'UDAF avec sa commission « Intergénération », ses différents débats et rencontres (« Culture et Intergénération », « Le Travail des Femmes et l'Intergénération », « Le Sport Facteur de Civisme », « Pourquoi l'Intergénération ? ») a contribué au mûrissement des esprits.

Elle compte, comme d'autres, avec d'autres, participer aux orientations que va prendre la Ville dans ce domaine.

Que l'imagination soit au pouvoir, en se rappelant la phrase de Saint Exupéry : « Fonder le présent, c'est préparer l'avenir ».

* * * * *

Bibliographie et sites internet

Références bibliographiques :

AGAM : *Données urbaines 2003 : récapitulatif Marseille*, 5ème édition (disponible sur <http://www.agam.org>)

ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M. (1998) *Grands-parents, La famille à travers les générations*, Ed. Odile Jacob, Paris.

BLOSS T. (1997) : *Les Liens de famille : Sociologie des rapports entre générations*, PUF « Le sociologue », Paris.

DUBAR C. (1991) : *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Ed. A. Colin, Paris.

INSEE Première n°600 : *La parenté : un réseau de sociabilité actif mais concentré*, juillet 1998 (disponible sur <http://www.insee.fr>).

INSEE Première n°631 : *Famille, je vous aide*, février 1999 (disponible sur <http://www.insee.fr>).

INSEE Première n° 776 : *Douze millions et demi de grands-parents*, Mai 2001 (disponible sur <http://www.insee.fr>).

INSEE Première n°1058 : *Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes*, Janvier 2006 (disponible sur <http://www.insee.fr>).

INSEE Références : *Les personnes âgées*, Edition 2005.

KELLERHALS J. (1998) : *Solidarités, malentendus et conflits dans les relations intergénérationnelles*, 1eres rencontres Alfred Sauvy (disponible sur <http://www-user.ined.fr/~mad/>)

MALKI M. (2005) : *L'Intergénération : une démarche de proximité*, La Documentation Française, Paris.

Population et Sociétés n° 419 : *Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen*, Janvier 2006, INED (disponible sur <http://www.ined.fr>).

Sud INSEE n°77 : *186 000 nouveaux ménages d'ici 2015, dont deux tiers de personnes seules*, (Tableaux supplémentaires par zonage et par âge), janvier 2005 (disponible sur <http://www.insee.fr>).

UDAF 13 (2004) : *Le Temps et la Famille - temps professionnel, temps de loisir, temps domestiques*, Observatoire Départemental de la Famille, Rapport de synthèse, Janvier 2004 (disponible sur <http://www.udaf13.fr>).

Sites Internet utiles :

<http://www.insee.fr> : site de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

<http://www.ined.fr> : site de l'Institut National des Etudes Démographiques

<http://www-user.ined.fr/~mad/> : site du séminaire international « Rencontres Sauvy ».

<http://www-erfi.ined.fr/> : site de l'enquête ERFI « Relations Familiales et Intergénérationnelles » de l'INED.

<http://www.agam.org> : site de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise

<http://www.personnes-agees.gouv.fr> : Site du Ministère délégué aux Personnes Agées.

<http://www.accordages.com> : site de l'association Accordages, association engagée en faveur des liens entre générations.

Remerciements

Nous tenons à remercier, l'ensemble des personnes, institutions et organismes, établissements, ayant participé à cette enquête et particulièrement, par ordre alphabétique :

- Association des Paralysés de France
- Association Familiale de lutte contre les toxicomanies
- Association Familiale Protestante
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Marseille
- Centre Social des Arnavaux
- Centre Social Mer et Collines
- Collège Arthur Rimbaud
- Collège Chape
- Collège Edmond Rostand
- Collège Edouard Manet
- Collège Elsa Triolet
- Collège/lycée Marseilleveyre
- Confédération Syndicale des Familles
- Direction des Affaires Familiales et du Droit des Femmes (DAFDF) de la Ville de Marseille
- Ecole Chevreul
- Ecole Notre Dame de France
- Ecole Notre Dame de la Jeunesse
- Entraide des Bouches du Rhône
- Institut de Formation des animateurs de Collectivités (IFAC) Provence
- Maison de retraite Bastide Saint Jean
- Maison de retraite La Forézienne
- Maison de retraite Les Anémones
- Maison de retraite Les Ophéliades
- Maison de retraite Les Séolanes
- Maison de retraite Saint Maur
- Salariés et administrateurs de l'UDAF 13

* * * * *